

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2023



Ville de Lancy
République et canton de Genève



EN COUVERTURE

Lancy Rétro Sports 2023

Photo: Quentin Ducrest

IMPRESSUM

Coordination: Secrétariat général

Rédaction: Sophie Meylan, Pierre Giamarchi

Graphisme: Marion Wyss

Impression: ATAR Rotto Presse SA

Tirage: 120 exemplaires

Ville de Lancy

Route du Grand-Lancy 41

1212 Grand-Lancy

www.lancy.ch

SOMMAIRE

MOT DU CONSEIL ADMINISTRATIF >	2
CONSEIL ADMINISTRATIF >	3
CONSEIL MUNICIPAL >	4
SECRETARIAT GENERAL >	11
SERVICE DE LA CULTURE >	17
SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE >	23
SERVICE DE LA PETITE ENFANCE >	29
SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE >	35
SERVICE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SECURITE >	41
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT >	47
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT >	53
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES >	61
SERVICE DES SPORTS ET DES LOCATIONS >	69
SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENERGIE >	75
SERVICE FINANCIER ET DE L'INFORMATIQUE >	81
ETATS FINANCIERS 2023 >	85

MOT DU CONSEIL ADMINISTRATIF



Chères Lancéennes, chers Lancéens,
Chères Conseillères municipales, chers Conseillers municipaux,

Le Conseil administratif a le plaisir de vous soumettre le compte rendu administratif et financier de l'exercice 2023 conformément à la Loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984. Ce document présente de façon synthétique l'ensemble des activités de l'administration communale durant l'année écoulée.

Une année marquée par le vote du Plan directeur communal qui permet à la Ville de Lancy de définir la stratégie d'aménagement du territoire, pour les dix à quinze prochaines années. Ce plan porte entre autres sur l'urbanisation, la mobilité, le paysage ainsi que sur les espaces et équipements publics. Cette année a également été marquée par le vote favorable du Conseil municipal suite à la proposition du Conseil administratif de soutenir le projet de Genève Montagne qui vise à développer un centre culturel dédié à la montagne sur la parcelle Aubert qui jouxte le parc Chuit. Le Conseil administratif a également décidé de pérenniser l'ouverture annuelle de la piscine de Marignac. De nouveaux bâtiments ont été inaugurés, dont l'EVEP Rambossons et l'école de Pont-Rouge. À l'interne, 2023 aura également vu la naissance d'un Service des ressources humaines à part entière ainsi que le vote de la première politique RH de la Ville de Lancy.

Le Conseil administratif tient à remercier vivement les collaboratrices et les collaborateurs de l'administration pour leur implication au quotidien. Il tient également à remercier les membres du Conseil municipal pour leur concours, à la fois critique et bienveillant, pour la gestion des affaires communales.

Avec nos cordiales salutations,

Corinne Gachet, Conseillère administrative

Salima Moyard, Maire

Damien Bonfanti, Vice-président

CONSEIL ADMINISTRATIF



SALIMA MOYARD

Travaux et énergie
Affaires sociales et logement
Petite enfance
Ressources humaines
Secrétariat général (état civil, réception de la Mairie, secrétariat du Conseil municipal et archives)



DAMIEN BONFANTI

Aménagement du territoire (y compris développement durable et promotion économique)
Environnement
Culture
Secrétariat général (communication et événements)



CORINNE GACHET

Finances et informatique
Sports et location des salles
Sécurité

LA VILLE DE LANCY COMPTE 36 237 HABITANT-ES
AU 31 DÉCEMBRE 2023 (34 828 AU 31.12.2022).

CONSEIL MUNICIPAL

Parti socialiste: 10 sièges

Les Vert-e-s: 9 sièges

PDC – Vert'Libéraux: 7 sièges

MCG: 6 sièges

PLR: 5 sièges

BUREAU (DÈS LE 1^{ER} JUIN 2023)

Présidence: M^{me} Caroline Monod

Vice-présidence: M. Michele Colleoni

Secrétaire: M^{me} Véronique Equey

Membres: M^{me} Nancy Ruerat, M. Armando Couto

EN 2023

10 SÉANCES PLÉNIÈRES

36 SÉANCES DE COMMISSIONS

35 DÉLIBÉRATIONS PRÉSENTÉES

AU CONSEIL MUNICIPAL

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Simon Antich

M^{me} Evis Baranyai – *remplacée*

par M. Louis Mégroz le 7 décembre 2023

M^{me} Jeanne Bencker – *remplacée*

par M. Flavio Innocenti le 14 septembre 2023

M^{me} Christine Beun

M^{me} Anne Bonvin Bonfanti

M. Philippe Bonvin

M. Laurent Brun

M^{me} Vally Carter

M. Nicolas Clémence

M. Michele Colleoni

M. Armando Couto

M. Vincent Daher

M. Stéphane Dätwiler

M. Thierry Dérobert

M^{me} Monica De Vecchi

M^{me} Priscille Dia

M. Giuseppe Di Salvo – *remplacé*

par M^{me} Elzimar Zermatten le 22 juin 2023

M^{me} Véronique Equey

M^{me} Émilie Fernandez – *remplacée*

par M. Pascal Conti le 25 mai 2023

M. Alain Fischer

M. Christian Haas

M. Yannick Hanifi – *remplacé*

par M^{me} Leila Khatchadourian le 12 octobre 2023

M. Matthieu Jotterand – *remplacé*

par M^{me} Fayrouz Kashef le 14 septembre 2023

M. Smult Kouame

M. Mauro Martella

M. Vincent Mayer

M^{me} Caroline Monod

M^{me} Deborah Mühle

M. Mathieu Petite

M^{me} Lucia Rosales – *remplacée*

par M. Serhat Yilmaz le 9 novembre 2023

M^{me} Mariantonia Rosset

M^{me} Nancy Ruerat

M^{me} Sevinc Sönmez

M. Hüseyin Temel

M^{me} Virginie Vandeputte

M. Michel Vergain

M. Thomas Vogel



Photo: Alain Grosclaude

COMPOSITION DES COMMISSIONS

___ ADMINISTRATION

Présidence : M. Thierry Dérobert,
M. Armando Couto (dès le 1^{er} juin 2023)
Vice-présidence : M. Armando Couto,
M^{me} Monica De Vecchi (dès le 1^{er} juin 2023)
Membres : M. Simon Antich, M^{me} Anne Bonvin Bonfanti,
M^{me} Véronique Equey, M^{me} Émilie Fernandez,
M. Mauro Martella, M^{me} Lucia Rosales,
M^{me} Mariantonia Rosset, M. Thomas Vogel

___ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Présidence : M^{me} Deborah Mühle,
M^{me} Evis Baranyai (dès le 1^{er} juin 2023)
Vice-présidence : M^{me} Evis Baranyai,
M^{me} Kristine Beun (dès le 1^{er} juin 2023)
Membres : M. Nicolas Clémence, M. Stéphane Dätwiler,
M. Alain Fischer, M. Christian Haas,
M. Matthieu Jotterand, M^{me} Caroline Monod,
M. Mathieu Petite, M^{me} Virginie Vandeputte

___ CULTURE, COMMUNICATION ET PROMOTION ÉCONOMIQUE

Présidence : M. Vincent Daher,
M. Smult Kouamé (dès le 1^{er} juin 2023)
Vice-présidence : M. Smult Kouamé,
M^{me} Priscille Dia (dès le 1^{er} juin 2023)
Membres : M. Philippe Bonvin, M^{me} Vally Carter,
M^{me} Véronique Equey, M. Christian Haas,
M. Vincent Mayer, M^{me} Mariantonia Rosset,
M. Hüseyin Temel, M. Michel Vergain

___ ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présidence : M^{me} Virginie Vandeputte,
M^{me} Kristine Beun (dès le 1^{er} juin 2023)
Vice-présidence : M. Alain Fischer /
M. Mathieu Petite (dès le 1^{er} juin 2023)
Membres : M^{me} Evis Baranyai, M^{me} Jeanne Bencker,
M^{me} Priscille Dia, M. Christian Haas,
M^{me} Deborah Mühle, M^{me} Nancy Ruerat,
M. Hüseyin Temel

___ FINANCES

Présidence : M. Simon Antich,
M^{me} Anne Bonvin Bonfanti (dès le 1^{er} juin 2023)
Vice-présidence : M^{me} Anne Bonvin Bonfanti,
M. Armando Couto (dès le 1^{er} juin 2023)
Membres : M. Michele Colleoni, M. Thierry Dérobert,
M. Giuseppe Di Salvo, M^{me} Véronique Equey,
M^{me} Émilie Fernandez, M. Matthieu Jotterand,
M. Smult Kouamé, M. Mauro Martella,
M^{me} Lucia Rosales

___ SÉCURITÉ

Présidence : M. Mathieu Petite,
M^{me} Evis Baranyai (dès le 1^{er} juin 2023)
Vice-présidence : M^{me} Evis Baranyai,
M. Thierry Dérobert (dès le 1^{er} juin 2023)
Membres : M. Simon Antich, M^{me} Vally Carter,
M. Michele Colleoni, M. Vincent Daher,
M. Giuseppe Di Salvo, M. Vincent Mayer,
M^{me} Sevinç Sonmez, M. Thomas Vogel

___ SOCIALE

Présidence : M. Armando Couto,
M. Thierry Dérobert (dès le 1^{er} juin 2023)
Vice-présidence : M. Thierry Dérobert,
M. Vincent Mayer, (dès le 1^{er} juin 2023)
Membres : M^{me} Jeanne Bencker, M^{me} Vally Carter,
M^{me} Monica De Vecchi, M^{me} Lucia Rosales,
M^{me} Nancy Ruerat, M. Hüseyin Temel,
M. Michel Vergain, M. Thomas Vogel

___ SPORTS

Présidence : M. Mauro Martella,
M. Philippe Bonvin (dès le 1^{er} juin 2023)
Vice-présidence : M. Philippe Bonvin,
M. Yannick Hanifi (dès le 1^{er} juin 2023)
Membres : M^{me} Anne Bonvin Bonfanti,
M. Laurent Brun, M. Michele Colleoni,
M. Stéphane Dätwiler, M^{me} Priscille Dia,
M. Smult Kouamé, M^{me} Caroline Monod,
M^{me} Sevinç Sönmez

___ TRAVAUX

Présidence : M. Nicolas Clémence,
M. Michel Vergain (dès le 1^{er} juin 2023)
Vice-présidence : M. Michel Vergain,
M. Vincent Daher (dès le 1^{er} juin 2023)
Membres : M. Laurent Brun, M. Giuseppe Di Salvo,
M^{me} Émilie Fernandez, M. Yannick Hanifi,
M^{me} Caroline Monod, M^{me} Deborah Mühle,
M^{me} Nancy Ruerat, M^{me} Sevinç Sönmez

**DESIGNATION DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Maison de quartier Sous l'Étoile: M^{me} Jeanne Bencker
 Villa Tacchini: M. Michel Vergain
 Terrain d'aventures Lancy-Voirets: M. Smult Kouamé
 Terrain d'aventures du Petit-Lancy:
 M. Thierry Dérobert
 Maison de quartier du Plateau: M^{me} Lucia Rosales
 Contrat de quartier de la Chapelle:
 M. Thierry Dérobert
 Contrat de quartier Palettes-Bachet: M. Simon Antich
 Contrat de quartier Mouilles-Caroline:
 M. Hüseyin Temel

Fondation communale pour le logement
 des personnes âgées: M^{me} Jeanne Bencker,
 M. Thierry Dérobert, M. Daniel Hauenstein,
 M. Michel Vergain, M. Thomas Vogel
 Fondation communale immobilière:
 M. Thierry Aeschbacher, M. Simon Antich,
 M^{me} Kristine Beun, M^{me} Natacha Boussina,
 M. Vincent Mayer
 Commission d'exploitation du stade de
 Lancy-Florimont: M. Philippe Bonvin, M. Laurent Brun,
 M. Yannick Hanifi, M^{me} Caroline Monod,
 M^{me} Nancy Ruerat
 Commission consultative du Fonds d'art visuel:
 M. Vincent Daher



Photo: Alain Grosclaude

RÉSUMÉ DES SÉANCES

— 26 JANVIER 2023

→ Transformation de l'espace de vie enfantine Clair-Matin, route de Chancy 59 – Crédit d'investissement complémentaire (CHF 850 000.–)

→ Motion « Pour la mise en place d'un plan de mobilité scolaire à Lancy »

Sujets présentés en information:

→ Élection d'un-e vice-Président-e de la Commission des travaux

→ Présentation du projet de La Poste Immobilier au Grand-Lancy

→ PDCOM

— 16 FÉVRIER 2023

→ Mesure Climat – Végétalisation du préau de l'école du Plateau – Crédit d'investissement (CHF 220 000.–)

→ Transformation d'un local semi-enterré en salle de boxe chemin de Tivoli 4 – Subvention d'investissement (CHF 160 000.–)

Sujets présentés en information:

→ Présentation de la Fondation Cap Loisirs

→ Présentation de la structure Contact Emploi Jeunes

→ Streetpark de la Praille – point de situation

→ Diagnostic des préaux d'école sous l'angle de la lutte contre les îlots de chaleur

— 23 MARS 2023

→ Projet d'abrogation du plan localisé de quartier no 28471, situé entre le chemin des Fraisières et le chemin des Voirets sur les parcelles 1106, 3845, 3848, 3457 et 3859

→ Projet de loi abrogeant la loi no 28539 du 8 octobre 1993 et modifiant le régime des zones de construction sur le territoire de la commune de Lancy (création d'une zone sportive) sur les parcelles 1106, 2753 et 2207

→ Délibération autorisant le Conseil administratif à conclure l'acte authentique portant sur la division/réunion de parcelles, sur divers ajustements, sur la cession gratuite au domaine privé et sur la constitution de servitudes sur les parcelles no 5301 et 5302 de la commune de Lancy

→ Motion « Pour une alimentation saine et durable »

Sujets présentés en information:

→ Vision, missions et axes prioritaires du Service de la petite enfance

→ Présentation des EVEP à prestations élargies et prestations restreintes et leurs spécificités

→ Arrêtés de circulation rampes Quidort et Pont-Rouge

→ Stationnement vélo

→ Secteur Fraisières, abrogation du PLQ et MZ

→ Projet Tour Caroll

→ Explicatif de la directive logement et de ses annexes

→ Présentation du logiciel logement

→ Présentation des résultats de l'enquête sur les besoins culturels dans les quartiers lancéens

→ Ateliers d'artistes à Surville

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission de la culture, communication et promotion économique dès le 1^{er} juin 2023

→ Propositions pour étapes planifiées du budget 2024

→ Situation actuelle de l'exploitation du stade Lancy-Florimont

→ Projets futurs de l'exploitation du stade Lancy-Florimont

— 27 AVRIL 2023

→ Mise en conformité de l'espace de manifestations du parc Navazza-Oltramaré – Crédit d'investissement (CHF 608 330.–)

Sujets présentés en information:

→ Présentation de l'audit sur le Service des travaux et énergie (STE)

→ Information sur les recrutements (Finances, RH, SGA)

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e dès le 1^{er} juin 2023 de la Commission de l'administration

→ Lancy zéro pub: libérons nos rues de la publicité commerciale

→ État d'avancement du chantier de la future école à Pont-Rouge

→ État de situation des PLQ (Surville, Ancien-Puits, Chapelle Gui, Boucle des Palettes, Passereaux, Chambre verte)

→ État foncier Pont-Rouge

— 25 MAI 2023

→ Délibération autorisant le Conseil administratif à conclure l'acte authentique en lien avec la mise en œuvre du PLQ 29 501 et approuvant la constitution de diverses servitudes sur les parcelles 4867 et 4869 de la Commune de Lancy

→ Délibération autorisant le Conseil administratif à conclure l'acte authentique en lien avec la mise en œuvre de la 2^e étape du PLQ 29 758 et approuvant des cessions au domaine public communal ainsi que l'annulation et la constitution de servitude de passage à pied

→ Mise en conformité de l'espace de manifestations du parc Navazza-Oltramaré – Crédit d'investissement (CHF 591 670.–)

→ Trèfle d'or – Aménagements intérieurs et équipements d'exploitation – Crédit d'investissement (CHF 990 000.–)

→ Acquisition de surfaces en PPE aménagées en crèche au rez-de-chaussée et 1^{er} étage dans le bâtiment 12 du PLQ de Surville

→ Approbation des comptes 2022 de la commune de Lancy

Sujets présentés en information:

→ Conseil des habitants

→ Désignation d'un représentant du Conseil municipal au Terrain d'aventure Lancy-Voiret en remplacement de M. Smult Kouamé

→ Centre sportif des Évaux

→ Lancy Tuttistreet

→ Carte des temps de déplacement équipements lancéens

→ Présentation de la FSG Lancy

→ Présentation des considérations de surfaces d'activité dans les PLQ

→ Tour Caroll – Analyse urbaine pour l'implantation d'une crèche

→ PLQ Daniel-Ihly – Constitution de servitudes

→ PLQ Semailles – 2^e étape foncière – Cession au domaine public et constitution de servitudes

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission de l'aménagement du territoire dès le 1^{er} juin 2023

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission des travaux dès le 1^{er} juin 2023

→ Point de situation sur l'économie circulaire et les commerces de proximité

→ Présentation de la réévaluation du patri-

moine financier de la commune

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission des finances dès le 1^{er} juin 2023

→ Élection du Bureau du Conseil municipal

→ Prestation de serment de M. Pascal Conti (V), en remplacement de M^{me} Émilie Fernandez, démissionnaire

— 22 JUIN 2023

→ Examen et approbation des comptes 2022 de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées (FCLPA)

→ Examen et approbation des comptes 2022 de la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)

→ Examen et approbation du rapport d'activité 2022 de la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)

→ Adoption du plan directeur communal (PDCOM), du plan directeur des chemins pour piétons (PDCP) et du plan directeur des énergies (CET) de la Ville de Lancy

→ Motion « Lutter contre la surconsommation informatique et permettre au CM de travailler dans de bonnes conditions »

→ Proposition du Conseil administratif pour un projet de centre socioculturel dédié à la montagne

→ Acquisition d'un nettoyeur à eau chaude avec réaspiration des eaux – Crédit d'investissement (CHF 298 000.–)

→ Paysage et fonction urbaine – Réaménagement du parc de la Mairie – Crédit d'étude (CHF 230 000.–)

→ Financement d'un AMO et d'un concours en deux phases pour le PLQ de la boucle des Palettes – Crédit d'investissement (CHF 150 000.–)

→ Pétition pour la remise d'un macaron autorisant les habitant-es de la rampe de Pont-Rouge, Petit-Lancy, à emprunter en voiture la descente de ladite rampe

Sujets présentés en information:

→ Prestation de serment de M^{me} Elzimar Zermatten (MCG), en remplacement de M. Giuseppe Di Salvo, démissionnaire

→ Centre commercial Caroll – Audition des pétitionnaires

→ Présentation de la future stratégie en faveur des aînés

→ Présentation de l'AJF Rhône-sud

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission sociale et petite enfance

→ Présentation des cinq premiers mois de la Brigade de stationnement

→ Renouvellement du Contrat local de sécurité (CLS)

→ Mission du nouveau chargé de sécurité

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission de la sécurité

→ Stratégie lumière: fiches techniques

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission de l'environnement et du développement durable

→ Égalité des genres dans le sport

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission des sports

→ Présentation du programme estival

→ Présentation des lauréates du concours du Fonds d'art visuel

— 14 SEPTEMBRE 2023

- Acquisition de la parcelle 619 – Crédit d'investissement (CHF 3 010 000.–)
 - Voirie de Lancy – Mise aux normes du dépôt – Crédit d'étude (CHF 147 000.–)
 - École en Sauvy – Construction d'un pavillon provisoire dans le préau – Crédit d'étude complémentaire (CHF 164 200.–)
 - Étude – Rives du Voiret et Petit Voiret – Stabilisation/renaturation – Crédit d'étude (CHF 150 000.–)
 - Motion «Pour des rivières et nants plus sains – Protégeons nos cours d'eau, leur biotope et leur faune»
 - Examen et approbation des comptes 2023 de l'Association Habitats et accompagnements des générations seniors (HAGES)
- Sujets présentés en information:**
- Prestation de serment de M^{me} Fayrouz Kashef (S), en remplacement de M. Matthieu Jotterand, démissionnaire
 - Présentation du fonctionnement et de l'organisation de la ludothèque par le comité de l'association
 - Présentation du projet 2024 pour la ludothèque
 - Plan climat – volet réduction des gaz à effets de serre (GES)
 - Point d'information sur différents gros travaux en cours
 - Rampes de Pont-Rouge et Quidort – Mesures de circulation cantonales
 - Acquisition d'une parcelle dans le secteur de l'Ancien-Puits
 - Prestation de serment de M. Flavio Innocenti (MCG), en remplacement de M^{me} Jeanne Bencker, démissionnaire

— 12 OCTOBRE 2023

- Reprise des actifs nets (donations) de la ludothèque municipalisée au 1^{er} janvier 2024
 - Construction d'un nouveau bâtiment regroupant un logement pour concierge et une salle polyvalente – Périmètre de l'école du Plateau, parcelle 114 – Crédit d'étude (CHF 280 000.–)
 - Boucllement des crédits d'engagement pour divers chantiers terminés 2023
 - Acquisition de la parcelle 1692 – Crédit d'investissement (CHF 2 231 800.–)
 - Étude urbaine Masterplan Marbriers – Crédit d'investissement (CHF 200 000.–)
- Sujets présentés en information:**
- Bilan de la première année du service de la petite enfance
 - Présidences et vice-présidences des locaux de vote pour l'année 2024 – Proposition de répartition des partis
 - Avant-projet de loi modifiant la loi sur l'administration des communes (B6 05) – Consultation sur les modifications formelles
 - Présentation de l'Unihockey club de Genève
 - Tuttisports – Bol d'Aire nocturne - Run'Aire
 - Calcul des honoraires d'architecte
 - Désignation d'un-e représentant-e du Conseil municipal à la Fondation communale pour le logement de personnes âgées, en remplacement de M^{me} Jeanne Bencker (MCG)
 - Désignation d'un représentant-e du Conseil municipal à la Commission d'exploitation du stade de Lancy-Florimont, en remplacement de M. Yannick Hanifi (PLR)

- Prestation de serment de M^{me} Leila Khatchadourian (PLR), en remplacement de M. Yannick Hanifi, démissionnaire

— 9 NOVEMBRE 2023

- Prestation de serment de M. Serhat Yilmaz (S), en remplacement de M^{me} Lucia Rosales, démissionnaire
 - Pétition pour l'ouverture l'hiver de la piscine de Marignac
 - Ville de Lancy – Rehaussement des quais TPG – Crédit d'investissement (CHF 416 000.–)
- Sujets présentés en information:**
- Budget 2024 du Service de l'environnement
 - Présentation du budget 2024 pour le Service de l'aménagement du territoire
 - Désignation d'un représentant du Conseil municipal au contrat de quartier Palettes-Bachet et à la maison de quartier Sous l'Étoile, en remplacement de M^{me} Jeanne Bencker
 - Présentation du budget RH et fonctionnement 2024 du Service des affaires sociales
 - Présentation du budget RH et fonctionnement 2024 du Service de la petite enfance
 - Élection du-de la Président-e de la Commission de la sécurité
 - Présentation du budget 2024 de la police municipale
 - Présentation du budget 2024 du Service de la sécurité
 - Sensibilisation et éducation en Sécurité routière lors des déplacements
 - Présentation du budget 2024 du Service des travaux et énergie
 - Présentation du budget 2024 du Service de la culture
 - Élection du-de la vice-Président-e de la Commission des sports
 - Présentation du budget 2024 du Service des sports
 - Présentation du budget 2024 du Service des finances et de l'informatique
 - Présentation de l'organigramme du Secrétariat général et de la direction de l'administration
 - Présentation du budget 2024 du Secrétaire général
 - Suivi des refontes de la grille salariale et du statut du personnel – point de situation
 - Présentation du budget 2024 du Service des ressources humaines
 - Nomination des présidences et vice-présidences des locaux de vote pour l'année 2024

— 7 DÉCEMBRE 2023

- Délibération autorisant le Conseil administratif à conclure l'acte authentique en lien avec la mise en œuvre du PLQ 29 501 approuvant une cession au domaine public communal, une cession au domaine privé communal et la constitution de trois servitudes sur les parcelles 5320 et 5318 de la commune de Lancy (secteur Daniel-Ihly)
- Amortissements complémentaires 2023
- Chemin du Grand-Voiret – Collecteur privé d'intérêt local – Crédit d'investissement complémentaire (CHF 34 353.65)
- Secteur Chapelle Gui – Réalisation de collecteurs EC/EU – Crédit d'investissement complémentaire (CHF 108 311.45)
- Motion «Pour le développement des installations photovoltaïques du patrimoine bâti de la Ville de Lancy»

- Résolution «Du fairplay même pour les politiques sportifs»
 - Chemin des Semailles – Réaménagement mobilité douce – Crédit d'étude (CHF 170 000.–)
 - Rénovation de la production de chaleur de la piscine de Marignac
 - Amélioration et réorganisation des préaux de l'école du Petit-Lancy – Crédit d'étude (CHF 150 000.–)
 - Budget de fonctionnement 2024 et fixation des centimes additionnels, ainsi qu'auto-risation d'emprunter
 - Versement de la contribution annuelle 2024 au fonds intercommunal du développement urbain (FIDU)
- Sujets présentés en information:**
- Prestation de serment de M. Louis Megroz (S), en remplacement de M^{me} Evis Baranyai, démissionnaire
 - Bonus Énergie: bilan intermédiaire après 1 an et nouvelle carte interactive énergétique
 - Élection du-de la Président-e de la Commission de l'aménagement du territoire
 - PLQ 29 501, secteur Daniel-Ihly – Cessions au domaine public et privé communal, servitudes de passage et d'usage
 - Rampes de Pont-Rouge et Quidort – Point de situation sur les mesures de circulation cantonales

EN 2023

EN TANT QU'ORGANE DE DIRECTION ET DE PILOTAGE, LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL SUPERVISE 11 SERVICES ADMINISTRATIFS.

UNE RÉORGANISATION IMPACTANT LES ORGANIGRAMMES DE LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES AINSI QUE DE NOMBREUX DÉMÉNAGEMENTS ONT MARQUÉ LA SECONDE PARTIE DE L'ANNÉE 2023.

68 PROJETS ONT ÉTÉ SOUTENUS DANS LE CADRE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR UN MONTANT DE 964 822 FRANCS.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : JULIEN GROSCLAUDE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT : ARNAUD WEISS (DEPUIS LE 1^{ER} MAI 2023)

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 23

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 18.9



Photo: Alain Grosclaude

Outre la supervision de la mise en œuvre des politiques publiques décidées par le Conseil administratif, le Secrétaire général, Julien Grosclaude, assure la direction de l'administration et, à ce titre, assume la responsabilité hiérarchique de l'ensemble des chef-fes de service, du contrôleur interne ainsi que du secrétariat commun à la direction de l'administration et au Conseil administratif. Depuis le 1^{er} mai 2023, il est épaulé dans sa mission par Arnaud Weiss, Secrétaire général adjoint. Ce dernier a également la charge de diriger les activités de la réception de la Mairie, du secrétariat du Conseil municipal, des archives communales, du Pôle communication et événements et de l'Office d'état civil.

RÉORGANISATION DE L'ADMINISTRATION

Lancy connaît depuis plusieurs années un développement important et une croissance de sa population. Des enjeux de taille pour son administration, qui doit assurer la qualité et le renouvellement des prestations publiques. Devant ces défis, l'administration communale doit constamment adapter sa structure, en termes de ressources humaines et de locaux notamment. Une réorganisation impactant les organigrammes de la direction de l'administration et des services ainsi que de nombreux déménagements ont marqué la seconde partie de l'année 2023.

Les ressources humaines ont été détachées du Secrétariat général pour devenir un service à part entière, sous la conduite d'Éric Spielmann. Mauricio Estrada Muñoz a pris la tête du nouveau Service de la culture, dissocié du Pôle communication. Ce dernier a été rattaché au Secrétariat général et a agrégé au même moment les activités événementielles. Enfin, la promotion économique, anciennement rattachée au Service de la culture et de la communication, fait désormais partie du Service de l'aménagement du territoire.

Le Service des affaires sociales et du logement ainsi que le Service financier et de l'informatique ont pris leurs quartiers dans le nouvel immeuble de Trèfle d'Or (route de Saint-Julien 63) et d'autres rocares, concernant notamment le Service des ressources humaines et le Pôle communication et événements ont été réalisées.

UN PREMIER PAS VERS LA GED

Comme de nombreuses communes, Lancy doit travailler au projet de gestion électronique des documents (GED). Pour ce faire, un premier accord a été signé en 2023 avec le Service intercommunal d'informatique (SIACG) pour créer un ensemble de processus visant

la numérisation des documents et à terme leur dématérialisation. Une lettre d'intention a été formalisée par le Conseil administratif dans ce sens.

PÔLE COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTS

Le Pôle communication et événements compte 7 collaboratrices et collaborateurs. Pour ce qui relève de la partie communication, le Pôle gère différents domaines: le digital, les relations publiques, la communication institutionnelle, la communication visuelle et audiovisuelle, la communication rédactionnelle, la communication événementielle et la communication interne.

Pour la partie événementielle, deux personnes sont en charge des événements internes et externes ainsi que des inaugurations, dont une personne qui se consacre également aux grandes manifestations (Fête des écoles, Lancy en été, Marché de Noël) et aux marchés alimentaires hebdomadaires.

La réorganisation régulière du Pôle communication et événements est le corollaire de l'évolution constante de la commune et de l'administration. Durant le second semestre 2023, suite à l'intégration des activités événementielles au sein du pôle, l'accent a été mis sur la révision et la formalisation des processus et des activités de la nouvelle structure.

Quelques opérations marquantes

- « Vos services, nos visages »: campagne d'affichage et digitale lancée durant l'été 2023, qui présente une série de portraits de collaboratrices et collaborateurs de l'administration, visant à valoriser les prestations communales et les métiers de l'administration.
- « Fonds Biodiversité »: pour cette opération inédite à Genève, une campagne a été menée au printemps 2023 par des relations presse, une vidéo didactique,

des flyers d'information et des messages sur les réseaux sociaux pour faire connaître ce fonds destiné à soutenir la plantation d'arbres par des propriétaires privés. Leur implication est vitale et ce fonds représente une première cantonale.

- «Zones 30 km/h»: campagne d'information menée à l'automne 2023, destinée aux habitant-es, a été relayée par une série d'affichage, des dépliants distribués en tout-ménage, une vidéo sur le site web et des messages sur les réseaux sociaux. Elle informait sur les périmètres à vitesse limitée et leurs règles très spécifiques, parfois méconnues, dans le but de favoriser la cohabitation harmonieuse des différents modes de déplacement.
- «Grandir à Lancy»: magazine spécial publié et distribué en tout-ménage dédié à la nouvelle politique communale de la petite enfance. Le pôle a contribué également à la création d'un site internet www.eveplancy.ch, qui présente tous les espaces de vie et d'éducation préscolaire lancéens ainsi que l'accueil familial de jour, et facilite les démarches des parents.

Quelques chiffres

- En 2023, 15 communiqués de presse émanant de la Ville de Lancy, 2 communiqués conjoints et 5 communiqués relayés (de partenaires) ont été diffusés.
- Le site web a reçu 353 127 visites uniques, pour un total de 1 103 398 pages vues.
- Du côté des réseaux sociaux:
 - LinkedIn recense 5 453 abonné-es, soit une croissance de plus de 3 294 abonné-es.
 - Facebook compte 6 400 abonné-es (en progression de +497).
 - Instagram recense 3 694 abonné-es (en progression de +972).
 - La chaîne YouTube de la Ville de Lancy propose 54 vidéos (en progression de 10 à 15 vidéos par année).

UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ÉVÈNEMENTS

L'équipe événementielle a organisé 21 manifestations en 2023, dont La Fête des écoles, l'inauguration de l'école de Pont-Rouge, l'inauguration de l'extension du tram 15 aux Palettes en direction de Saint-Julien, les Promotions civiques et citoyennes, le Mérite de Lancy, la cérémonie de passation de maire, le Marché de Noël ou encore Lancy en été, grande opération estivale aux enjeux importants en termes de cohésion sociale, de qualité de vie, de vieillissement de la population en lien avec les périodes de canicule et les défis du vivre-ensemble. Le programme offrait des oasis urbaines de détente, de verdure ou d'animations. Une

carte interactive de 50 activités pour tous les publics a été réalisée et actualisée tout l'été. Elle a été consultée par quelque 4 967 visites uniques entre juin et août 2023.

L'OFFICE D'ÉTAT CIVIL

L'arrondissement de l'état civil de Lancy comprend les communes de Lancy, Plan-les-Ouates, Perly-Certoux et Bardonnex. Depuis le 1^{er} avril 2023, l'Office d'état civil est dirigé par un nouveau responsable, qui assure également la tâche d'officier d'état civil. L'office compte un responsable, trois officières et une secrétaire. Le ratio est de 12 313 habitants-es par officier-ère. En 2023, quelque 2 000 actes d'état civil ont été délivrés.

Durant l'année 2023, l'office a connu une réorganisation; son nouveau responsable a notamment conçu un plan d'action pour développer des statistiques sur les activités déployées. D'autre part, l'office a travaillé à l'allongement du délai de pré-réservation d'une date de mariage. Il est ainsi possible de pré-réserver une date de mariage 6 mois à l'avance (contre 4 précédemment), sous certaines conditions. Cette mesure, encore rare sur le canton, est entrée en vigueur en novembre 2023. L'office a également œuvré à la facilitation des démarches à distance afin de permettre aux personnes domicilié-es ou originaires des 4 communes de l'arrondissement d'effectuer des démarches en adressant un courriel à l'Office d'état civil.

Quelques chiffres

En 2023, l'Office d'état civil a procédé à:

- 366 saisies de personnes dans le registre de l'état civil informatisé (concerne les personnes étrangères saisies pour l'enregistrement d'un événement ou une procédure de naturalisation ordinaire).
- 205 célébrations de mariages, dont 7 célébrés par un-e magistrat-e et 46 célébrés un samedi.
- 4 conversions d'un partenariat enregistré en mariage (dans le cadre des nouvelles dispositions relatives au mariage pour toutes et tous entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2022).
- 4 changements de sexe.
- 3 PACS genevois (partenariat cantonal de solidarité).
- 197 reconnaissances en paternité.
- 178 formulaires concernant l'autorité parentale conjointe et conventions sur l'attribution de la bonification pour tâches éducatives.
- 68 déclarations concernant le nom (50 reprises de nom de célibataire et 18 concernant un enfant).
- 26 enregistrements du lieu de dépôt de mandats

pour cause d'inaptitude.

- 3 naissances à domicile et 133 décès.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'enveloppe annuelle destinée à la solidarité internationale a été affectée à 68 projets de développement sanitaires, agricoles et médicaux, ainsi qu'à des crédits d'aide d'urgence délivrés suite aux séismes survenus durant l'année.

Les projets soutenus défendent des causes diverses, toutes essentielles pour leurs bénéficiaires. Les huit domaines prioritaires, définis dans les lignes directrices, permettent d'orienter les choix et décisions du Conseil administratif:

1. Éducation et formation
2. Création des emplois de proximité
3. Protection de l'environnement
4. Santé
5. Inclusion sociale
6. Valorisation de la culture locale
7. Renforcement des organisations de participation de la société civile
8. Échanges d'informations Nord-Sud

Quelques projets soutenus en 2023

- Afrique subsaharienne: soutien de 10 000 francs pour soutenir les femmes dans leur carrière en chirurgie reconstructive.
- Dans différents pays d'Afrique: soutien de 10 000 francs pour le projet «Lait sans Frontières» portant sur le secteur de l'élevage, en particulier sur la valeur ajoutée du lait local sain et l'amélioration des conditions de vie des familles.
- Laos: soutien de 8 000 francs pour l'amélioration des conditions de vie de 280 familles défavorisées en matière d'accès aux soins médicaux et d'alimentation.
- Sénégal: soutien de 5 000 francs pour la promotion de l'apiculture durable permettant une plus grande autonomie financière des apicultrices et apiculteurs, la professionnalisation de l'écoulement des produits apicoles et l'initiation à une politique de protection des forêts (un hectare reboisé avec 900 arbres et 650 arbres mellifères plantés dans six périmètres maraîchers).
- Honduras: soutien financier de 5 000 francs pour les enfants en situation de vulnérabilité afin de leur offrir un accès aux soins de santé physique et mentale.

AIDES D'URGENCE

- Maroc: soutien de 10 000 francs destiné à l'aide d'urgence suite au séisme.
- Turquie: soutien de 5 000 francs destiné à l'aide d'urgence suite au séisme.

EN 2023

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE A ENREGISTRÉ, 96 422 PRÊTS, DONT 55 357 AUX HABITANT-ES DE LANCY ET PROPOSÉ 171 RENDEZ-VOUS DE MÉDIATION POUR TOUS LES ÂGES.

3 EXPOSITIONS ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES À LA VILLA BERNASCONI, SOIT 2 D'ART CONTEMPORAIN ET 1 CONSACRÉE À L'ILLUSTRATION. À LA FERME DE LA CHAPELLE, 4 EXPOSITIONS INDIVIDUELLES CENTRÉES SUR DES THÈMES TELS QUE L'ÉCOLOGIE, LA COLONISATION ET LA MIGRATION ONT ÉTÉ ORGANISÉES.

72 MANIFESTATIONS CULTURELLES ONT ÉTÉ ORGANISÉES À LANCY PAR LE PÔLE PROMOTION CULTURELLE OU DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES (DONT 33 REPRÉSENTATIONS, 14 CONCERTS, 12 PROJECTIONS DE FILMS, 6 FESTIVALS DE MUSIQUE).

SERVICE DE LA CULTURE

DICASTÈRE : DAMIEN BONFANTI

CHEF DE SERVICE : MYRIAM BOUSSINA (JUSQU'AU 31 AOÛT 2023)

MAURICIO ESTRADA MUÑOZ (DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2023)

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 16

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 12.55



Les ruisseaux aériens, Ferme de la Chapelle
Photo: Nicolas Delaroche Studio

La culture à la rencontre des Lancéen-nes: tel est l'objectif stratégique des autorités de la Ville de Lancy durant cette législature, concrétisé notamment par l'installation d'œuvres d'art dans l'espace public. Quelques exemples: *Variations*, de Pauline Cordier, œuvre visible sur le grand mur extérieur de la salle de gymnastique de la nouvelle école de Pont-Rouge; *SARA*, le portail en acier zingué reliant le nouveau parc de l'écoquartier de Pont-Rouge et le parc de la Mairie, œuvre d'Angeles Rodriguez, ou encore le projet de développement culturel *Nomades* élaboré durant l'année 2023 suite aux résultats de l'enquête relative aux besoins culturels dans les quartiers qui a éclairé l'administration sur les attentes et souhaits des habitant-es. *Nomades* s'invitera au cœur des quartiers lancéens dès 2024 pour proposer une offre artistique diversifiée et accessible.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

— 2023 L'ANNÉE DU CHANGEMENT

Après le changement de son système intégré de gestion informatique opéré en 2022, la bibliothèque s'est dotée en 2023 d'un nouveau règlement d'utilisation proposant de nombreux changements pour son public. Le précédent règlement datant de 1992, le nouveau a permis une mise à jour détaillée et complète des articles relatifs à son utilisation. À la grande satisfaction du public, les quotas de prêt sont ainsi passés de 6 à 10 documents empruntables par usagère et usager. Autres grandes innovations, l'arrêt des pénalités de retard, la disparition des coûts de rachat de la carte de bibliothèque, et la suppression des frais de réservation de livres. La gratuité permet de ne pas prêter l'accessibilité à la culture et d'établir une meilleure relation avec le public.

— ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS: DES RENDEZ-VOUS PARTICIPATIFS

Durant toute l'année 2023, 171 rendez-vous de médiation pour tous les âges ont été proposés au public, parmi lesquels on peut citer: des moments d'échanges participatifs, comme le BookClub, le Club ado's et des ateliers d'écriture créative; des moments de lecture, comme les Lectures hivernales, Né pour lire, Afterwork, la Journée de lecture à voix haute et les Paquets surprises de Noël; divers ateliers manuels (origami, dessin de mangas ou bricolages saisonniers) ainsi que des conférences et des rencontres avec des autrices et auteurs; des concours, des rendez-vous hors murs et des visites de classes ou de crèches pour des moments privilégiés d'accueil et de découverte des livres en dehors des heures d'ouverture.

— FRÉQUENTATION ET INSCRIPTIONS EN AUGMENTATION

2023 a été marquée par une augmentation des prêts de documents de 2.7% par rapport à 2022 et une augmentation des nouvelles inscriptions de 7.4%, avec 655 nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs, dont 417 habitant-es de Lancy. Aussi, sans compter les visites de classes et de crèches, 1 217 personnes ont participé aux rendez-vous de médiation proposés, malgré des jauges restreintes de 15 à 30 personnes en raison de l'espace disponible.

— PRÊTS ET FONDS

Les ouvrages plébiscités par les adultes sont les romans (49%), suivis par les BD et les mangas (20%) ainsi que les documentaires (15%). Pour le secteur jeunesse, ce sont les bandes dessinées et mangas (43%) ainsi que les albums (32%) qui ont rencontré le plus grand succès. Toutes sections confondues, 96 422 prêts ont été enregistrés, dont 55 357 prêts aux habitant-es de Lancy. 2 685 livres ont été acquis pour renouveler et compléter nos collections et 2 892 nouveaux numéros de magazines ont été proposés au public. Pour compléter les fonds et offrir un accès hors les murs, la bibliothèque a également proposé sur son portail un accès aux livres numériques et un accès en ligne à un kiosque numérique de plusieurs milliers de journaux et magazines issus de plus de 100 pays et publiés dans 60 langues.

CENTRES D'ART

— CHOIX DES ARTISTES

La sélection des artistes est menée par l'équipe des centres d'art avec une anticipation d'un an et demi, essentielle pour garantir la qualité des expositions. Ce processus rigoureux inclut des visites d'ateliers et

des échanges avec un réseau élargi d'autres centres d'art, permettant d'être au cœur des tendances actuelles en matière d'arts plastiques et d'illustration, et d'inviter des artistes de la génération émergente ou à la carrière confirmée. Une fois par an, un-e commissaire d'exposition est invité-e à concevoir une exposition, afin d'élargir le réseau d'artistes et les publics.

— VILLA BERNASCONI

Trois expositions ont été présentées à la Villa Bernasconi, soit deux d'art contemporain et une consacrée à l'illustration, qui est dans l'ADN du centre d'art depuis ses débuts en 1997. De ce point de vue, l'exposition de Kitty Crowther a constitué l'un des points culminants de la programmation annuelle, avec près de 4 000 visiteuses et visiteurs, y compris les visites de classes, et une importante couverture médiatique, avec un reportage de la RTS pour le téléjournal de 12h45. D'origine anglaise résidant en Belgique, cette artiste et illustratrice de renom a publié plus de 40 livres traduits dans une trentaine de langues.

Autre événement marquant, dans le cadre de la Bâtie-Festival de Genève, Julie Gilbert a présenté l'intégralité de sa *Bibliothèque sonore des femmes*, dont le 40^e téléphone a été inauguré à cette occasion.

Pour la troisième fois, l'œuvre *Le Tired* (d'après Alice Rivaz) d'Aurélien Gamboni dans le parc Bernasconi a été le centre d'une journée consacrée à un sujet particulier choisi parmi les nombreuses thématiques que l'écrivaine suisse a traitées dans ses livres.

— FERME DE LA CHAPELLE

La Ferme de la Chapelle privilégie une approche différente, en donnant carte blanche à des artistes principalement de la région. Les quatre expositions individuelles organisées en 2023 – peinture, photographie et installations – étaient centrées sur les thèmes de l'écologie, des collections privées et des sujets plus engagés, comme la colonisation et la migration, thématiques qui ont largement suscité l'intérêt des établissements scolaires. La dernière exposition de l'année a rassemblé 28 artistes qui se sont connus à la HEAD (Haute école d'art et de design de Genève) et qui se sont ainsi retrouvés pour cet événement foisonnant.

— COLLABORATIONS ET INITIATIVES CULTURELLES

Les centres d'art de la Ville de Lancy s'efforcent de collaborer avec diverses associations et festivals, comme la Bâtie-Festival de Genève ou la Cour des contes de Plan-les-Ouates, ou encore avec des collections étatiques comme celles du Fonds cantonal d'art contemporain, pour diversifier la programmation et répondre au mieux aux attentes de la population. Ces partenariats permettent de toucher un public plus large et de varier l'offre culturelle.

— FONDS D'ART ET CONCOURS

La Ville de Lancy poursuit son soutien aux artistes et aux initiatives culturelles par le biais du Fonds d'art visuel qui organise régulièrement des concours pour des réalisations d'œuvres dans l'espace public, affirmant ainsi son rôle de promoteur de la créativité et de l'innovation dans le domaine artistique. En 2023, deux nouvelles œuvres ont été réalisées à Pont-Rouge: celle de Pauline Cordier sur le mur extérieur de la salle de gymnastique de l'école de Pont-Rouge et celle d'Angeles Rodrigues dans le parc de la mairie. Deux concours ont été organisés avec des réalisations à venir sur la promenade Nicolas-Bouvier en 2024-25.

PROMOTION CULTURELLE

Dans le cadre de sa stratégie de développement culturel, la Ville de Lancy a mis en œuvre une série d'initiatives ciblées visant à promouvoir les événements culturels, à encourager la création artistique, à soutenir les associations locales, à stimuler la participation citoyenne et à augmenter la fréquentation des activités culturelles. La stratégie est d'amener la culture au cœur des quartiers et de proposer des activités impliquant les habitant-es et structures culturelles et sociales du territoire.

— ÉVÉNEMENTS ET REPRÉSENTATIONS

Sur le front des événements, un total impressionnant de 72 manifestations a été réalisé sur le territoire lancéen, dont 33 représentations, 14 concerts, 12 projections de films, et 6 festivals de musique. Ces événements se sont déroulés dans 21 lieux différents intérieurs comme extérieurs, dont de nombreux parcs durant l'été, organisés soit directement par le Pôle promotion culturelle, soit en collaboration avec des associations, notamment Antigél, Festival du Film vert, FIFDH (Festival international du film des droits humains), Fête de la danse, Groove'N'Move, Les Créatives et Filmar en Amérique latine. Parmi les spectacles marquants, cinq représentations de «À l'envers, à l'endroit» ont réuni 529 enfants sur trois jours lors des représentations gratuites proposées aux écoles

lancéennes. En outre, le public s'est vu proposer des activités dans des genres variés: théâtre, musique, danse, projections de films et projets d'affichage, ainsi que de nombreux événements gratuits – toute la programmation estivale en extérieur, comme des concerts et des festivals – ou des spectacles à prix très doux à 5 ou 10 francs.

— AIDE ET SOUTIEN À

LA CRÉATION ET SUBVENTIONS

Le soutien à la création artistique s'est matérialisé par quatre résidences, correspondant à 51 jours de travail pour quatre compagnies différentes. Par ailleurs, 34 associations ont bénéficié de subventions ponctuelles attribuées sur dossier pour un montant de 48 712 francs. Cet axe démontre la volonté de Lancy de nourrir et de promouvoir l'activité créative au sein de la commune. Le souhait des autorités est de pérenniser les propositions culturelles des associations lancéennes. Ainsi, 15 d'entre elles bénéficient de contrats de prestations ou de conventions d'une durée de cinq ans.

En complément, des initiatives telles que la collaboration avec l'association Laps pour la promotion de pratiques culturelles contemporaines visent à accompagner les artistes à chaque étape de leur parcours créatif. De même, l'ouverture d'ateliers dans le quartier de Surville offre aux artistes des espaces de travail à loyer préférentiel.

— PARTICIPATION ET IMPLICATION

DES LANCÉEN-NES

La participation des Lancéen-nes a été encouragée à travers des événements tels que l'exposition *Talents* destinée aux artistes amateurs-trices, et un concours d'écriture, ouvert à tous les âges et aux non-franco-phones. Ces initiatives visent à renforcer le lien entre les citoyen-nes et la vie culturelle de leur commune en leur offrant des plateformes d'expression et de reconnaissance.

— FRÉQUENTATION ET IMPACT

L'ensemble de ces activités a attiré environ 41 500 personnes, surpassant même la population de Lancy. Ce chiffre, qui comprend 20 000 entrées pour le seul Plein-les-Watts Festival, témoigne de l'attrait croissant des Lancéen-nes pour les arts vivants et les expériences culturelles proposées, contribuant à dynamiser la vie communautaire et à enrichir l'offre culturelle locale.

EN 2023

FRUIT DE 7 ANNÉES DE TRAVAIL, LE PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM) DE LA VILLE DE LANCY A ÉTÉ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 22 JUIN.

LE NOUVEAU PRIX DU COLIBRI, DOTÉ DE 5 000 FRANCS, A ÉTÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS REMIS À UNE ASSOCIATION LANCÉENNE, RÉCOMPENSANT SON ENGAGEMENT EXCEPTIONNEL DANS L'INTÉGRATION SOCIALE ET LA VALORISATION DE MATÉRIAUX RECYCLÉS.

PRÈS DE 580 DEMANDES D'HABITANT-ES, DE DÉVELOPPEUSES ET DÉVELOPPEURS, ET D'ARCHITECTES ONT ÉTÉ TRAITÉES PAR LE SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DICASTÈRE : DAMIEN BONFANTI

CHEFFE DE SERVICE : ANNE BUFFELLO

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 18

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 15.2



Photo: Alain Grosclaude

Suite à sa création en 2022, le Service de l'aménagement du territoire a pu entamer la concrétisation des ambitions de la Ville de Lancy en matière d'aménagement du territoire en 2023. Année marquée par l'adoption du Plan Directeur Communal 2020, l'ensemble des conditions-cadres à la mise en œuvre d'un développement qualitatif de notre commune ont été réunies, ouvrant la voie à la transversalité et une intégration affinée des besoins des habitantes et habitants en matière de cadre de vie.

ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ

— SÉCURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES ET MOBILITÉ

En 2023, une attention particulière a été portée à l'étude et à l'amélioration des infrastructures d'accessibilité aux abords des établissements scolaires afin de sécuriser le trajet des écolières et des écoliers, avec un projet pilote concentré sur l'école du Bachet, qui a été étendu aux écoles de Tivoli et des Palettes. Cette initiative a permis une analyse approfondie des accès adjacents aux écolières et aux élèves de 11 écoles de la commune, visant à identifier et à améliorer les déplacements et à supprimer les zones accidentogènes. Parmi les améliorations proposées, l'optimisation de la signalisation et la réévaluation des passages piétons ont été prioritaires. Cette initiative a révélé l'importance de développer des plans de mobilité scolaire bien articulés et s'est inscrite dans une démarche de réflexion plus large avec l'objectif de faciliter les déplacements sécurisés et efficaces entre les différents quartiers.

— CAMPAGNE 30 KM/H

La campagne de sensibilisation à la limitation de vitesse à 30 km/h s'est inscrite dans une volonté de promouvoir un comportement routier responsable de la part des usagères et des usagers, quel que soit leur mode de déplacement (en voiture, à moto, à trottinette, à vélo ou à pied), pour une cohabitation harmonieuse dans l'espace public. L'initiative ciblait notamment la protection des enfants et des piétonnes dans les zones résidentielles et aux abords des écoles. Cette campagne s'est inscrite dans la continuité de la campagne de prévention des situations anxiogènes sur des axes mixtes piétonnes-cyclistes. Elle a reflété une approche proactive face aux enjeux de sécurité routière, illustrant l'engagement continu de la Ville pour la protection de ses citoyennes les plus vulnérables.

— VOIE VERTE BÂTIE-BERNEX

L'avant-projet de Voie verte a été présenté comme un axe structurant de mobilité douce traversant Bernex, Confignon, Les Évaux, Onex, Lancy et Genève via le bois de la Bâtie. Pour cette dernière, l'avant-projet piloté par le Canton, et pour lequel les communes de Bernex, de Confignon, d'Onex et de Lancy ont été totalement intégrées, a proposé en 2023 :

- la construction de nouvelles infrastructures, telles qu'une passerelle pour passer le seuil de la route du Pont-Butin, à la hauteur du viaduc des Grandes-Communes, et séparer les flux de cyclistes et de piétonnes des véhicules motorisés, améliorant ainsi la sécurité et l'accessibilité pour toutes et tous ;
- la requalification des espaces publics sur cet axe afin de rendre le parcours plus agréable et fonctionnel, tout en respectant et en offrant un espace pour les mobilités douces.

Ce faisant, la Ville témoigne de son engagement envers une approche durable et intégrée de la mobilité urbaine.

— APPROCHE GLOBALE ET ANTICIPATIVE

2023 a également été marquée par une approche globale et anticipative dans la gestion des espaces publics et de la mobilité. À travers des études détaillées et la collaboration avec différents services et acteurs-trices, l'objectif a été de répondre de manière proactive aux besoins actuels et futurs des Lancéennes en matière de sécurité, d'accessibilité et de qualité de vie dans l'espace public. Par le développement d'images directives, la collaboration avec l'ensemble des acteurs, notamment le déploiement des réseaux en sous-sol et l'anticipation des installations structurantes pour les fluides et l'énergie. Les études et projets d'aménagement de l'espace public sont largement améliorés, laissant une plus grande place à la végétation, à l'arborisation et à l'infiltration des eaux de ruissellement dans le sol, et agissant également

contre les îlots de chaleur, à une échelle à peine perceptible par les usagères et usagers, mais avec un impact attendu sur le territoire communal.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

— PRIX DU COLIBRI 2023

Inauguré en 2023, le Prix du Colibri récompense des initiatives exemplaires en faveur du développement durable sur le territoire de Lancy. Ouvert aux associations, groupes d'habitant-es, individus et entreprises lancyennes, il soutient des projets dans des domaines clés tels que la consommation responsable, l'alimentation durable, le climat, la biodiversité, les déchets et l'énergie. L'édition 2023 a vu l'association Tricrochet remporter ce prix doté de 5 000 francs, pour son engagement exceptionnel dans l'intégration sociale et la valorisation de matériaux recyclés, soulignant ainsi l'importance de la créativité et de l'innovation dans la promotion du développement durable local.

— SUBVENTIONS « COUPS DE POUCE »

En complément du Prix du Colibri, les subventions « Coups de pouce » offrent un soutien financier allant de 100 à 1 500 francs à des projets de moindre envergure mais tout aussi cruciaux pour le développement durable local. Cette initiative vise à encourager l'engagement communautaire en proposant un soutien tangible à des actions concrètes qui bénéficient à l'environnement et à la société lancyenne. Ces micro-financements illustrent l'engagement de la Ville en faveur d'une approche inclusive et accessible du développement durable, encourageant une participation diversifiée au bien-être de la communauté.

— PROMOTION ÉCONOMIQUE INTÉGRÉE

L'intégration de la promotion économique au sein du Service de l'aménagement du territoire en 2023 a marqué une avancée significative vers une gestion holistique et durable du développement urbain. Pilotée par le nouveau délégué à la promotion économique, cette démarche vise à stimuler l'économie locale, en harmonie avec les principes de développement durable, et à développer l'attractivité communale pour les entreprises. En favorisant un environnement propice aux entreprises tout en répondant aux besoins des habitant-es, commerces et industries, Lancy s'engage à construire une économie résiliente, capable de s'adapter aux défis futurs tout en valorisant la durabilité.

— CONSEIL ÉCONOMIQUE COMMUNAL

Suite au départ de plusieurs membres du Conseil économique communal (CEC) et de Madame Myriam

Boussina, anciennement en charge de la promotion économique, le renouvellement de ce Conseil en 2023 a permis l'intégration de perspectives nouvelles et diversifiées, essentielles pour aborder les enjeux contemporains. En tant que think tank consultatif pour la Commune, le CEC joue un rôle crucial dans l'élaboration de stratégies qui respectent les principes du développement durable et répondent aux besoins variés du territoire lancyen.

URBANISME

— ADOPTION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

En 2023, Lancy a franchi une étape cruciale avec l'adoption du Plan Directeur Communal (PDCOM), document stratégique définissant les grandes orientations de la Commune pour les quinze prochaines années. Fruit de sept ans de travail, ce PDCOM a été élaboré avec une implication significative de la population, soulignée par l'événement Mosaïque Urbaine qui a attiré 500 visiteuses et visiteurs, et généré 31 observations en 2022. Il a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal le 22 juin. Le Conseil d'État l'a approuvé le 8 novembre dans sa globalité, avec certaines réserves, notamment sur la stratégie de mobilité et la densification de zones spécifiques, indiquant la nécessité de travailler conjointement avec le Canton pour aligner les visions communale et cantonale. L'objectif est de converger vers un Plan Directeur Cantonal qui reflète les ambitions communes en matière de mobilité durable et tient compte des spécificités locales et des besoins des Lancyennes.

— ENJEUX ET PRIORITÉS

Le PDCOM met en lumière dix enjeux majeurs pour le développement futur de Lancy, axés sur la durabilité, l'identité des quartiers et l'amélioration de la qualité de vie. Ces enjeux vont de la promotion d'un cadre de vie durable à l'accélération de la transition écologique, en passant par l'amélioration de l'intégration et de l'accessibilité. L'objectif est de répondre aux besoins des habitant-es en équipements, infrastructures et services de proximité, tout en préservant l'identité de chaque quartier en intégrant l'urbanisation et les développements, et en profitant de ces opportunités pour renforcer les liens intra- et inter-quartier, en intégrant la dimension des communes voisines.

— FORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

En 2023, le Service de l'aménagement du territoire a renforcé son engagement envers la participation

citoyenne et la formation de son personnel en intelligence collective. Cette approche a visé à mieux intégrer les usagères et usagers dans les projets de développement, marquant un changement de posture de la Commune de la consultation vers la construction collective. L'initiative s'est inscrite dans une volonté d'améliorer la compréhension des projets et grands développements par une implication des Lancéen-nes dès le début des réflexions, afin de proposer des planifications intégrant les besoins des usagères et usagers.

Le Service de l'aménagement du territoire a mis en place une approche participative, notamment dans le nouveau quartier de Surville, où une première séance de concertation a eu lieu en octobre 2023. Cette démarche, visant à répondre aux besoins réels des habitant-es et à coordonner les différents maîtres d'ouvrage, représente un modèle pour les futurs projets de quartier, renforçant l'interaction entre l'administration communale, les habitant-es et les différents acteurs du territoire.

Quelques chiffres

Autorisations de construire et acquisitions:

- Demande définitive (DD): 43 dossiers déposés sur Lancy, dont 28 traités par le Service de l'aménagement du territoire (le solde correspond pour la grande majorité à des projets déposés par la Ville).
- Autorisation en procédure accélérée (APA): 345 dossiers déposés sur Lancy, avec 70 traités par le Service de l'aménagement du territoire.
- Démolition (M): 3 dossiers déposés, dont 2 traités par le Service de l'aménagement du territoire.

Droit de préemption

27 dossiers traités en 2023.

Acquisitions

2 parcelles acquises en gré à gré.

Les acquisitions permettent de répondre à l'enjeu d'une présence communale dans les secteurs en développement pour de futurs PLQ, conformément à la motion sur les acquisitions foncières et la construction de logements. Il s'agit également pour la Ville de Lancy de porter de manière active dans les PLQ, comme dans l'ensemble de ses implications en termes de développement, les enjeux de patrimoine, de maintien de végétation et de continuités biologiques, ainsi que d'un développement équilibré des futurs quartiers.

EN 2023

LES 11 ESPACES DE VIE ET D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE (EVEP) DE LANCY ONT ACCUEILLI 856 ENFANTS.

LA VILLE DE LANCY A PU OFFRIR 602 PLACES D'ACCUEIL DANS SES EVEP À PRESTATIONS ÉLARGIES ET PRESTATIONS RESTREINTES.

DANS LE CADRE DE LA COLLABORATION ENTRE LA VILLE DE LANCY ET L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR RHÔNE-SUD, 167 ENFANTS LANCÉENS ONT ÉTÉ PRIS EN CHARGE PAR 29 ACCUEILLANTES FAMILIALES DE JOUR.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEFFE DE SERVICE : JULIA MONTEFUSCO LECHENNE

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 307

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 210.14



Photo: Nicolas Dupraz

La municipalisation de la petite enfance et la création du Service de la petite enfance ont marqué une transformation majeure pour la Ville de Lancy, s'inscrivant dans une volonté de répondre de manière intégrée et efficace aux besoins croissants en matière d'accueil préscolaire. Ce tournant stratégique visait à augmenter la capacité d'accueil et à mettre en œuvre des pratiques harmonisées pour garantir une équité d'accès et de traitement pour toutes les familles. Dès 2023, cette évolution ambitieuse s'est accompagnée d'un engagement vers le développement d'une politique de la petite enfance inclusive et de qualité, ancrée dans une approche de développement durable et d'innovation pédagogique.

Ouverture d'un nouvel EVEP, déménagement de deux structures, introduction d'une prestation de repas dans deux EVEP à prestations restreintes, modernisation et amélioration des structures existantes, adaptation aux exigences démographiques et aux attentes des familles: le Service de la petite enfance n'a pas chômé en 2023.

VISION DE L'EXISTANT ET BESOINS DU TERRAIN

La réorganisation a également permis de dresser un état des lieux précis des capacités d'accueil existantes et de la liste d'attente, évaluant ainsi les besoins spécifiques de la population lancéenne en matière d'accueil de la petite enfance. Cette analyse fine permet de guider la stratégie du service pour les années à venir, identifiant les secteurs prioritaires d'intervention.

En 2023, le service s'est engagé dans une démarche profonde de partage et d'unification de la vision de l'accueil de la petite enfance au sein de la Ville. Ce travail collaboratif a mobilisé tous les acteurs-trices concerné-es, professionnel-les comme familles, dans la co-construction d'une stratégie commune répondant aux défis présents et futurs de l'accueil préscolaire.

La mise en œuvre de cette stratégie a impliqué un renforcement du travail en réseau et de la collaboration avec d'autres services municipaux ainsi que des partenaires externes. De même, le nouveau modèle de gouvernance permet de renforcer la proximité géographique, notamment entre structures à prestations élargies et restreintes. Le rapprochement des deux EVEP a créé une dynamique positive qui a renforcé la collaboration entre les deux structures pour mener à bien les projets. La synergie interservices permet de bénéficier d'expertises dans divers domaines, allant de la nutrition à l'aménagement des espaces, ancrant ainsi le Service de la petite enfance dans une perspective de développement durable et d'innovation. Elle

est aussi essentielle pour maintenir et développer de nouvelles offres tout en assurant la qualité des prestations.

STRUCTURER ET HARMONISER LES PRATIQUES

L'un des enjeux du service est de réfléchir à des pratiques harmonisées, claires et justes pour toutes les familles. La structuration des processus administratifs et la décision des pratiques sont guidées par le souci de trouver la méthode la plus adaptée aux besoins. Un travail considérable est accompli dans ce sens et des bases solides ont été posées. À ne pas oublier, le cœur de métier et la mission d'accueil de la petite enfance pour construire des processus vraiment adaptés aux besoins, qui permettent d'optimiser l'accueil et de faciliter la vie des équipes sur le terrain.

L'harmonisation des périodes de fermeture des structures d'accueil a constitué une étape significative dans l'harmonisation des pratiques entre EVEP.

AMÉLIORATIONS DES EVEP

Le déménagement de l'EVEP Le Petit Prince en février 2023 a permis d'augmenter la capacité d'accueil, passant de 21 à 24 places. Cette extension s'est accompagnée de l'introduction d'une prestation supplémentaire: une offre de repas pour les enfants de 3 à 4 ans. La prise en charge est ainsi passée le matin de 4 à 5 heures (8h-13h) pour offrir aux plus grand-es ce service de repas à midi préparés et livrés par l'EVEP Chante-Joie se trouvant à proximité. Cette prestation est une plus-value non négligeable offerte aux parents, notamment ceux travaillant à temps partiel. D'ailleurs, elle a immédiatement suscité chez les parents un véritable engouement, car elle représente un moment important d'éducation préscolaire en termes de sociabilisation – l'apprentissage des repas en communauté – et de découvertes – variété des aliments et nouveaux goûts.

Les aménagements extérieurs ont été mutualisés avec l'immeuble: privé mais ouvert au public, le parc proposera différentes ambiances, avec un verger, une aire de jeux, des jeux d'eau, des plantes comestibles au pied des façades et un potager commun à la coopérative. La synergie créée avec l'EVEP Chante-Joie permet ainsi aux enfants des deux structures de se rencontrer lors d'activités extérieures.

Parallèlement, l'EVEP Clair-Matin a connu un déménagement sans augmentation de places mais avec une amélioration notable des prestations, notamment grâce à l'installation d'une cuisine de régénération permettant de passer de la liaison chaude à la liaison froide et des extérieurs entièrement réaménagés, de manière très qualitative.

NOUVEL EVEP : RAMBOSSONS

L'ouverture, en août, de la nouvelle structure Rambossons a marqué une étape importante, avec 50 places d'accueil. Situé au Grand-Lancy, 25A, avenue du Curé-Baud, l'EVEP occupe une partie des deux premiers étages de l'immeuble. Au rez-de-chaussée, local poussettes, entrée de l'institution, espace des bébés, espace des petit-es, bureau de la direction, salle de réunion, et au 1^{er} étage, espaces des moyen-nes, espace des grand-es, salle polyvalente, salle du personnel, WC adultes, cuisine de régénération. En ce qui concerne les extérieurs, au rez-de-chaussée se trouve une cour pouvant se partager en deux espaces, l'un pour les petit-es, et l'autre pour les moyen-nes et grand-es. Les bébés disposent également d'une terrasse adjacente à leur espace. À l'étage, les moyen-nes ou les grand-es disposent d'un balcon communiquant. La gestion de l'EVEP Rambossons est couplée avec celle de l'EVEP de l'Étoile.

INCLUSION, TRAVAIL DE RÉSEAU ET PARTENAIRES

Le Service de la petite enfance a initié un mandat d'étude sur l'inclusion au sein de ses structures, marquant ainsi son engagement envers une politique d'accueil qui respecte la diversité et répond aux besoins spécifiques de tous les enfants.

La collaboration étroite avec des partenaires variés enrichit l'offre pédagogique du service, ouvrant la voie à des projets novateurs et adaptés aux réalités contemporaines de la petite enfance.

ACCUEIL ET COMMUNICATION

Le service a également mené une réflexion avec le Pôle communication pour mettre en place les outils destinés à toucher plus simplement et plus efficace-

ment les familles lancéennes. Ainsi, en plus du guichet physique, un nouveau site internet (eveplancy.ch) a été lancé en décembre afin d'offrir aux familles de nombreuses informations au moyen d'une présentation simple de chaque EVEP, mais aussi la possibilité de s'inscrire en ligne. Le Service de la petite enfance facilite ainsi la vie des parents en modernisant les démarches administratives et en leur garantissant une expérience intuitive, sans stress et très complète: règlement sur les structures d'accueil téléchargeable, formulaire d'inscription complet, type de structure d'accueil souhaitée, informations importantes et possibilité de laisser des commentaires. Une adresse courriel et un numéro de téléphone sont mis à disposition pour répondre à toute question ou résoudre les difficultés éventuelles rencontrées lors de l'inscription.

L'amélioration de la communication, via le nouveau site internet et la publication régulière visent à rendre l'information plus accessible et à valoriser les initiatives et projets du service, renforçant le lien avec la communauté.

ÉQUIPE ET COLLABORATION

L'équipe administrative du service joue un rôle central dans la gestion efficace et le respect des réglementations. La collaboration renforcée avec l'Accueil familial de jour Rhône-Sud illustre l'importance accordée à l'optimisation des ressources et à la qualité de l'accueil proposé. Pour rappel, l'AFJ Rhône-Sud est une structure de coordination intercommunale – Bernex, Confignon, Onex, Lancy – qui propose d'accueillir les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge scolaire, ainsi que jusqu'à 12 ans pour le parascolaire. La fréquentation minimum est de deux jours par semaine. La garde est assurée au domicile des accueillantes familiales que l'AFJ Rhône-Sud forme et engage en leur proposant un véritable statut professionnel. En 2023 pour la Ville de Lancy, 167 enfants ont été accueillis par 29 accueillantes en répartissant sur 85.4 places à plein-temps ont été offertes par l'AFJ.

RESSOURCES HUMAINES

Dans cet esprit, l'engagement en 2023 d'une cheffe de projets, au bénéfice d'un contrat de deux ans, va permettre à terme d'harmoniser les pratiques à la suite de la municipalisation intervenue en 2022, de développer le service aux familles et de mener à bien les projets de nouveaux EVEP. La conception d'un guide a été lancée dans ce sens auprès de tous les services concernés en vue de faciliter l'ouverture de toute nouvelle structure. Prévu pour l'été 2024, ce document permettra de définir les besoins et spécifi-

cations, tels que le nombre de places, le type de cuisine, les aménagements extérieurs, ainsi que tous les aspects techniques.

L'ouverture de l'EVEP de Rambossons a entraîné l'engagement de toute une équipe éducative mais n'a pas conduit à une augmentation du personnel administratif, ce qui illustre les défis de gestion des ressources humaines dans un contexte d'expansion.

PROJETS À VENIR

Entamée en 2022, la mise en place du service se poursuit. La planification de nouvelles structures et les nombreux projets agendés pour 2025 témoignent de la dynamique positive et de l'ambition de la Ville à poursuivre le développement de l'offre d'accueil et l'amélioration des prestations. La proposition d'une cuisine centralisée, par exemple, répond en cela aux demandes du Conseil municipal concernant l'alimentation durable et le soutien à la formation des jeunes. Toutefois, la mission première reste de garantir la sécurité et le bien-être des 1 000 enfants accueillis chaque semaine entre les 11 EVEP et à l'accueil familial de jour Rhône-Sud.

Quelques chiffres

EVEP	NB DE PLACES	NB D'ENFANTS ACCUEILLIS
Clair-Matin	118	150
Couleurs du Monde	98	128
Jardin des Tout-Petits	16	38
Caroll	26	45
Chante-Joie	90	116
Petit-Prince	21/24	50
Plateau	60	73
G-Plateau	20	37
Étoile	40	79
Pont-Rouge	56	74
Rambossons	54	66
TOTAL	602	856

EN 2023

L'EFFECTIF DE LA POLICE MUNICIPALE S'EST ÉTOFFÉ D'UNE BRIGADE DU STATIONNEMENT COMPOSÉE DE 5 AGENT-ES ET D'UNE PATROUILLE SCOLAIRE NOUVELLEMENT MUNICIPALISÉE COMPTANT 25 PATROUILLEURS-EUSES SCOLAIRES.

LA POLICE MUNICIPALE EST ÉQUIPÉE DE 12 VÉLOS ÉLECTRIQUES ET DE 2 VÉLOS MANUELS PERMETTANT DE RENFORCER LA VISIBILITÉ DES AGENT-ES SUR LE TERRAIN.

16 PATROUILLES PÉDESTRES ONT ÉTÉ EFFECTUÉES CONJOINTEMENT PAR LA POLICE MUNICIPALE DE LANCY ET LA POLICE CANTONALE DANS DIFFÉRENTS QUARTIERS LANCÉENS DITS SENSIBLES, DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ (CLS) QUI LIE LES DEUX FORCES DE POLICE.

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

DICASTÈRE : CORINNE GACHET

CHEF DE SERVICE : JEAN-PIERRE GAY (JUSQU'AU 30 JUIN 2023) /

JEAN-BAPTISTE ALESSANDRI (*AD INTERIM* DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2023)

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 32

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 30.7

+ 25 PATROUILLEURS-EUSES SCOLAIRES (6.05 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)



Photo: Aigal Studio – Emeric Caron

Les agentes et agents de la police municipale assurent une présence régulière et visible sur le terrain de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces et dans les parcs publics. Par ailleurs, depuis 2023, la lutte contre le harcèlement de rue fait l'objet d'une attention particulière. Tout au long de l'année, la police municipale a fait face à ses missions dans un contexte difficile en termes de recrutement. En 2023, cinq aspirants ont terminé leur cursus de formation et ont intégré la police municipale afin d'appliquer le principe d'un-e agent-e pour 1 500 habitants-es. Pour répondre efficacement aux besoins et attentes de la population, la commune a été divisée en 21 secteurs, chacun géré par un-e agent-e.

MUNICIPALISATION DES PATROUILLEURS-EUSES SCOLAIRES

En 2023, les patrouilleurs-euses scolaires, au nombre de 25 à ce jour sur la commune, ont intégré le Service de la police municipale et reçu de nouveaux contrats en tant qu'employé-es de la Ville de Lancy. La patrouille scolaire est un maillon essentiel de la chaîne sécuritaire communale, notamment au profit de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

MISE EN PLACE DE LA BRIGADE DU STATIONNEMENT

Début mars 2023, le service a accueilli 5 agent-es constituant la brigade du stationnement de Lancy. Leurs missions principales sont le contrôle du stationnement sur les zones bleues et les zones horodateurs, la lutte contre le stationnement sauvage ainsi que la remise des commandements de payer. Des missions de soutien se rajoutent à leur quotidien, comme la participation aux manifestations, le remplacement des patrouilleurs-euses scolaires et la pose de panneaux de stationnement. La première année d'activité a révélé un suivi administratif accru du fait des nombreux recours; une refonte du fonctionnement est prévue pour 2024.

La brigade du stationnement fait partie intégrante du Service de la police municipale. Pour rappel, ces contrôleurs-euses municipaux-ales du stationnement sont engagés selon l'article 13 de la Loi sur les agents de la police municipale, les contrôleurs municipaux du stationnement et les gardes auxiliaires des communes (LAPM). La création de la brigade du stationnement a été votée par le Conseil municipal en décembre 2022.

LANCEMENT DE L'APPLICATION CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

L'année 2023 a également été marquée par la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, organisée par l'OMS. La commune de Lancy a choisi de soutenir cette action et s'est engagée en formant deux agent-es de la police municipale, en partenariat avec la Ville de Genève, dans la lutte contre le harcèlement de rue. Une application, «Genève en poche», est aujourd'hui disponible pour la population afin de signaler toute constatation relevant du harcèlement de rue.

CAMPAGNES DE PRÉVENTION

En début d'année, une campagne de sensibilisation aux infractions liées aux chiens a été menée en collaboration avec le Service de l'environnement de la Ville de Lancy sur une durée de quatre semaines. Se sont ensuivies des campagnes de prévention pour les seniors et la campagne «PréDiRe» pour les écoliers lors des rentrées scolaires. En fin d'année, une campagne de sensibilisation aux vols a été menée auprès des commerces.

ACQUISITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES POUR LES PATROUILLES CYCLISTES

En 2023, la police municipale a souhaité développer ses patrouilles à vélo afin de renforcer la visibilité des agent-es sur le terrain et de mieux appréhender le partage des routes par les différents groupes d'utilisateurs-trices (autos-motos et mobilité douce). Régulièrement des groupes de «bike police» sillonnent le territoire communal et interviennent en cas de problèmes avec une réactivité accrue. La police municipale est équipée de 12 vélos électriques et de 2 vélos manuels (4 vélos électriques ont complété le parc en 2023).

SÉCURITÉ LORS DES MANIFESTATIONS

La Ville de Lancy propose un large choix d'événements sur le territoire communal et sollicite la police municipale pour les aspects sécuritaires. Le service est chargé, entre autres, d'octroyer des autorisations de manifestations, d'établir des concepts de circulation et de mandater des entreprises de sécurité privées pour la surveillance de matériel durant la nuit.

Les grandes manifestations communales comme la Fête des écoles et la Fête du 1^{er} Août accueillent un important public et cette année leur pic de fréquentation s'est rapproché des 6 000 personnes présentes.

En 2023, plusieurs matchs d'importance du Servette FC se sont déroulés au stade de Genève, auxquels la police municipale a apporté son concours, notamment pour fluidifier la circulation, en collaboration avec la police cantonale, soit assurer les fermetures d'accès et la fluidité de la circulation lorsque le stade accueille plus de 28 000 personnes.

Le Service de la police municipale a participé à l'exercice du Groupement Sécurité Lancy (GSL) qui s'est déroulé le 14 octobre 2023 au stade de Genève, sous la coordination du Service de la protection de la population et de la sécurité. Il était également présent via un stand d'information à la manifestation qui a suivi, les « Gestes qui sauvent », dans le cadre d'une première grande journée dédiée aux premiers secours.

CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ

Le Contrat local de sécurité (CLS) est un partenariat avec la police cantonale, avec laquelle des patrouilles mixtes sont organisées. La rétrospective 2023 présente les quelques statistiques suivantes :

- 16 patrouilles pédestres ont été effectuées en collaboration avec la police cantonale dans les quartiers dits sensibles ;
- 4 contrôles routiers ont été effectués en commun sur les grands axes de la commune ;
- 9 contrôles radar ont été menés sur les différents axes de la commune ;
- 51 amendes d'ordre et 15 rapports de contravention ont été rédigés.

COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX

Dans le courant de l'année 2023, le Service de la police municipale a également souhaité renforcer sa communication sur les réseaux sociaux afin d'atteindre davantage d'administré-es. Grâce à une étroite collaboration avec le Pôle communication, des messages

de prévention sont publiés mensuellement, abordant des thématiques liées aux campagnes en cours sur la commune et aux thématiques prioritaires.

La communication auprès des élèves est également renforcée depuis 2023. Régulièrement, des messages de prévention sont transmis aux écoles primaires sur le rôle des patrouilleurs-euses scolaires ou encore l'emploi des trottinettes.

SECTORISATION DE LA COMMUNE

Dès juillet 2023, le Sergent-major Jean-Baptiste Alessandri a repris le poste de chef de service *ad interim*. Il a, entre autres, travaillé sur un concept de partage du territoire en 21 zones attribuées aux agentes et agents, afin de renforcer leur rôle de proximité et lutter contre la petite et moyenne criminalité. Dans le but de répondre aux besoins grandissants de la commune liés à son fort développement, la police municipale a souhaité appliquer cette sectorisation de son territoire. Ainsi, à l'image des services cantonaux, les agent-es de la police municipale auront un sous-secteur attribué, appelé GIREC, afin de mettre en place un suivi plus personnalisé et efficient. Cette cartographie et les nouvelles responsabilités entreront en vigueur au début du mois de février 2024.

RECRUTEMENT PERMANENT

Au niveau cantonal, la police municipale a mis en place un nouveau processus de recrutement permanent en vue de répondre aux prévisions d'augmentation des effectifs dans les prochaines années. Par un guichet unique sur le site devenez.ge.ch, les candidat-es peuvent postuler tout au long de l'année sans attendre la parution d'une offre d'emploi. Le but est de constituer un bassin de relève permanent pour assurer dans une perspective d'une année, la venue d'agent-es formé-es. L'engagement des aspirant-es se fait avant le début de la formation, avec la signature d'un contrat. Au terme de la formation, ceux-ci rejoindront le corps de la police municipale. Au vu de l'évolution croissante de la population, les projections indiquent l'engagement de 2 à 3 agent-es supplémentaires en 2025 et en 2026, notamment pour obtenir le ratio un-e agent-e pour 1 500 habitant-es.



Photo: Alain Grosclaude

EN 2023

EN 2023, 6 POINTS DE RENCONTRE D'URGENCE (PRU) ONT ÉTÉ ÉQUIPÉS CONFORMÉMENT AU PLAN D'ORGANISATION DES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE ET DE SITUATION EXCEPTIONNELLE (ORCA-GE) DANS LE BUT DE MAINTENIR UN ÉCHANGE D'INFORMATIONS ENTRE LES AUTORITÉS ET LA POPULATION ET DE GARANTIR L'ACCÈS AUX SERVICES D'URGENCE EN CAS DE CRISE.

TOUTES ACTIVITÉS CONFONDUES, LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS A ACCOMPLI QUELQUE 9 910 HEURES DE TRAVAIL. ELLE EST COMPOSÉE DE 61 SAPEURS, DONT 8 FEMMES, TANDIS QUE LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP) ÂGÉS DE 12 À 17 ANS SONT AU NOMBRE DE 15 JEUNES, DONT 5 FILLES.

114 SAMARITAINS, SAPEURS-POMPIERS, SAUVE-TEURS AUXILIAIRES, MEMBRES DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA PROTECTION DE LA POPULATION AINSI QUE PRÈS DE 30 FIGURANT-ES ÉTAIENT RÉUNIS POUR MENER À BIEN UN EXERCICE DE SÉCURITÉ GRANDEUR NATURE PERMETTANT DE TESTER LA COORDINATION DES DIFFÉRENTS CORPS DE LA SÉCURITÉ ET GROUPES D'INTERVENTION.

SERVICE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SÉCURITÉ

DICASTÈRE : CORINNE GACHET

CHEF DE SERVICE : PASCAL GISCHIG

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 8

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 6,5



Photo: Alain Grosclaude

L'année 2023 a vu le premier exercice d'ampleur pour le GSL au stade de Genève et la première édition des « Gestes qui sauvent », une manifestation grand public, dédiée aux premiers secours. Dans une perspective intercommunale, cantonale et fédérale, la Compagnie des sapeurs-pompiers a pu tester le nouveau système de formation mis en place par le Groupement service d'incendie et secours (GSIS). Le bâtiment « Maison de la sécurité » s'est doté d'un générateur d'électricité d'urgence. D'autre part, l'ORPC Lancy-Cressy, placé sous la responsabilité du SPPS, a préparé la mise en place et l'équipement de quatre points de rencontre d'urgence (PRU) pour Lancy, un pour Onex et un pour Confignon. Le service a gagné en maturité, notamment par des formations, des engagements et une bonne dynamique dans la jeune relève. La Ville de Lancy a mis en place un économat centralisé pour son administration, ses restaurants scolaires et ses crèches. Au vu de l'augmentation de son effectif, la commune s'est engagée, par la nomination d'un chargé de sécurité, dans la mise en place et la promotion des mesures de santé et sécurité au travail.

PREMIER EXERCICE D'AMPLEUR POUR LE GSL

Un exercice grandeur nature a été organisé par le Groupement de Sécurité de la Ville de Lancy le 14 octobre 2023, au stade de Genève. Il réunissait tous les corps: samaritains, sapeurs-pompiers, sauveteurs auxiliaires, le Service de l'environnement, la police municipale et le Service de la protection de la population (SPPS) qui avait à charge son organisation, le déploiement et la coordination avec 114 personnes engagées. Parmi une trentaine de figurant-es, le GSL a développé plusieurs scénarii sur la base d'une hypothèse unique et imposée: seuls les services communaux sont disponibles. Ce premier exercice à grande échelle comportait une manœuvre d'évacuation, la gestion de personnes blessées et la mise en place d'un poste de commandement. Il a permis d'obtenir une vue d'ensemble de la coordination simultanée entre plusieurs groupes d'intervention et de rafraîchir les connaissances et réflexes de chacun d'eux. Il a été suivi d'une séance de « retour d'expériences » afin d'identifier et de prendre en considération ce qui est perfectible. Un événement semblable est prévu une fois par année à Lancy.

PREMIÈRE ÉDITION DES « GESTES QUI SAUVENT »

L'exercice opérationnel grandeur nature a été suivi d'une manifestation nommée « Gestes qui sauvent » proposant des démonstrations et des informations au public, dans le cadre d'une première grande journée dédiée aux premiers secours. Cette opération majeure

de sensibilisation avait pour objectif de familiariser la population aux bons réflexes dans une situation d'urgence et de découvrir les actrices et acteurs de la sécurité à Lancy. Le public a répondu présent avec une affluence de personnes curieuses de mettre en pratique les gestes salvateurs.

LA MAISON DE LA SÉCURITÉ

En août 2023, un groupe électrogène de secours, également appelé régulièrement générateur d'électricité d'urgence a été installé dans la Maison de la sécurité afin d'alimenter le bâtiment en cas de panne généralisée. La mise en service de ce générateur de secours s'est faite en décembre 2023 dans le but d'assurer à une partie de l'administration et au SPPS de rester opérationnels en tout temps.

UN ÉCONOMAT CENTRALISÉ

Le but de cet économat centralisé, dont la gestion a été confiée au SPPS en 2022, est d'assurer la gestion des stocks, la gestion des produits et demandes spécifiques, les livraisons régulières de consommables à l'administration et de répondre aux demandes des concierges d'écoles et des restaurants scolaires ainsi que des crèches – importante demande depuis leur municipalisation. L'engagement d'un collaborateur pour une durée déterminée s'est avéré indispensable pour cette mise en place logistique.

PRÉPARATION DES POINTS DE RENCONTRE D'URGENCE (PRU)

Dans le cadre d'une éventuelle pénurie énergétique, les communes se sont vu attribuer la planification des points de rencontre d'urgence (PRU). L'ORPC Lancy-Cressy, dont le commandement est composé de professionnel-les du SPPS, a travaillé en amont sur leur implantation de part et d'autre du territoire communal, conformément au plan d'Organisation des secours en cas de catastrophe et de situation exceptionnelle (ORCA-GE). L'objectif est de permettre un échange d'informations entre les autorités et la population et de garantir l'accès aux services d'urgence lorsque les moyens de télécommunication ne fonctionnent plus. En 2023, les PRU ont été préparés et équipés en matériel – groupes électrogènes, radio DAB+ et moyens de télécommunication internes, ainsi qu'une radio Polycom, ce qui permettra de démarrer la phase d'entraînements en 2024. Au total, six zones d'accueil ont été prévues (deux postes au Petit-Lancy, deux postes au Grand-Lancy, un à Confignon et un à Onex), soit environ un PRU pour 5 000 habitants.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La Ville de Lancy est légalement tenue d'assurer la sécurité au travail et la protection de la santé au sein de son administration. L'engagement en avril 2023 d'un chargé de sécurité a pour objectif la mise en place des Mesures de Santé et Sécurité au Travail (MSST). Le concept MSST se décline en 10 points et comprend les problématiques qui se rapportent à la prévention des accidents, à la durée du travail, à l'ergonomie, à la prévention des risques psychosociaux, ainsi qu'aux règles de protection de la santé. Il se base sur les dispositions légales suivantes: Lois et ordonnance sur le travail (notamment Ltr art. 6 et OLT3 art. 2), Loi sur l'assurance accident (art. 82) et l'ordonnance sur la prévention des accidents, Directive CFST 6508.

ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS EN 2023

— ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Dans le cadre de ses responsabilités, la Compagnie a organisé:

- 15 cours dans différents domaines, tels que l'appui, l'assistance, la logistique, l'aide à la conduite et le cours « Test des sirènes » qui a lieu chaque 1^{er} mercredi du mois de février;
- un exercice sous alarme au Pavillon de l'Orangerie dans le parc Chuit (11.05.2023);
- un exercice de Compagnie en caserne (4.03.2023);
- une garde de préservation dans le parc Bernasconi

dans le cadre du Festival Mai au Parc (26, 27 et 28.05.2023);

- une garde de préservation dans le parc Navazza-Oltramare, pour le Festival Plein-les-Watts;
- une présence accrue lors de la Fête du 1^{er} Août avec le feu de joie et le feu d'artifice organisés par la commune, malgré la canicule et le manque de précipitations durant la période estivale;
- 34 gardes de préservation au stade de Genève, représentant 1262 heures;
- une intervention lors des crues de l'Arve en décembre: 8 sapeurs-pompiers ont été alertés et mobilisés pour intervenir sur les routes, en raison des ponts bloqués à la circulation;
- l'organisation de formations dispensées aux collaboratrices et collaborateurs de l'administration telles que le BLS-AED, un cours complet pour maîtriser les principales mesures de réanimation.

Quelques chiffres

Toutes activités confondues, la Compagnie a accompli:

- quelque 9 910 heures de travail en 2023;
- 116 interventions sur la commune, dont 95 pour la Compagnie seule et 21 en collaboration avec le SIS (29 feux, 38 inondations, 9 sauvetages d'animaux, 22 déblaiements/préventions, 18 divers).

— EFFECTIFS ET MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Au 31 décembre 2023, la Compagnie comptait 61 sapeurs-euses, dont 8 femmes.

En 2023, la Compagnie a accueilli 12 nouvelles recrues:

- Aspirant Sergio Talaveron
- Aspirant Brian Fraga Gomez
- Aspirant Benjamin Kolly
- Aspirant Alexander Hamilton-James
- Aspirante Lali Rose Cuennet
- Aspirant Yetmir Aljiji
- Aspirant Yoan Ribeaud
- Aspirant Marcus Da Silva Gonçalves
- Aspirant Léo Da Silva Carrasco
- Aspirante Irihane De Oliveira Santos
- Aspirant Leurent Stylejmani
- Sapeur Xavier Maillard

Démissions:

- Aspirante Camille Boschung
- Aspirant Théodore Canonica
- Sapeur Tangy Nalin
- Sapeur James Joab
- Caporal Adrien Buccini
- Sergent Tarik Keskin

Promotions:

- le sapeur Mathias Wicht au grade de caporal (01.04.2023)
- les sapeurs Marvin Graber, Loïc Muller et Olivier Wagner au grade de caporal (01.01.2023)

Ancienneté atteinte au 31 décembre 2023:

- 15 ans de Compagnie: App Jorge De Almeida
- 20 ans de Compagnie: Caporal Joseph Chah

— FORMATIONS ET FORMATION CONTINUE

Les sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier ont pu tester le nouveau système de formation mis en place par le Groupement service d'incendie et secours (GSIS) et parfaire leur formation au centre de formation à Richelien ainsi que dans des communes genevoises. Les sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier de Lancy ont également pu suivre les dernières formations prévues par l'Office cantonal de la protection de la population et affaires militaires (OCPAM), ce qui met un terme à un cursus de plusieurs années. Enfin, les Jeunes sapeurs-pompier (JSP) regroupent actuellement 15 jeunes de 12 à 17 ans, dont 5 filles, et bénéficient d'une formation par cinq sapeurs de la compagnie.

EN 2023

PRÈS DE 50 BÂTIMENTS DE L'ADMINISTRATION ONT ÉTÉ ÉQUIPÉS DE DISTRIBUTEURS DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES GRATUITES ET EN LIBRE ACCÈS AFIN D'AGIR DE MANIÈRE CONCRÈTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE ET FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES.

LE CONSEIL DES HABITANT-ES, UNE INITIATIVE MENÉE EN PARTENARIAT AVEC LE BUREAU DE L'INTÉGRATION ET DE LA CITOYENNETÉ (BIC) ET L'INSTITUT D'ÉTUDES DE LA CITOYENNETÉ (INCITE) DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE, A RÉUNI QUELQUE 50 PERSONNES RÉSIDANT OU TRAVAILLANT SUR LA COMMUNE, QUI ONT ÉCHANGÉ AUTOUR DE DIFFÉRENTES THÉMATIQUES ET ÉMIS DES PROPOSITIONS CONCRÈTES AU CONSEIL ADMINISTRATIF À L'ISSUE DE 3 TABLES DÉLIBÉRATIVES.

1 285 DOSSIERS DE DEMANDES DE LOGEMENT ONT ÉTÉ DÉNOMBRÉS (CONTRE 979 EN 2022), DONT 804 NOUVELLES DEMANDES ET 266 RENOUVELLEMENTS. 119 LOGEMENTS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS, CONTRE 58 EN 2022.

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEF DE SERVICE : VINCENT KÜNZI

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 32

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 26.25

+ 29 EMPLOYÉ-ES DES RESTAURANTS SCOLAIRES (12.50 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)



Photo: Alain Grosclaude

2023 a été marquée par plusieurs initiatives et développements significatifs au sein du Service des affaires sociales et du logement (SASL), soulignant l'engagement continu de la Ville envers ses concitoyen-nes. Parmi les changements structurels notables, le déménagement du service, début octobre, a été motivé par la nécessité de trouver de nouveaux locaux pour le personnel de l'action sociale individuelle en augmentation et d'améliorer les conditions d'accueil du public.

NOUVELLES INITIATIVES

— DISTRIBUTEURS DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES

En réponse à une motion du Conseil municipal, un sanitaire par établissement public ou infrastructure communale a été équipé d'un distributeur de protections périodiques et identifié au moyen d'un autocollant sur la porte. En effet, ces protections satisfont un besoin d'hygiène élémentaire pour les femmes et les jeunes filles. Cette initiative promeut l'égalité de genre. Ce sont ainsi plus de 50 lieux de l'administration qui ont été équipés et approvisionnés de 50 tampons et 30 serviettes hygiéniques chacun. Des tournées régulières sont prévues par les équipes techniques afin de vérifier l'état du stock. Entièrement financée par la Ville de Lancy, cette opération est pilotée conjointement par le SASL et le Service de la protection de la population et de la sécurité (SPPS).

— PARCOURS DÉCOUVERTE

La réorganisation du Parcours découverte, dans le cadre du Programme d'intégration communale (PIC), a rencontré un succès notable auprès des habitant-es. Ce ne sont pas moins de 74 personnes qui ont participé à ce parcours en 2023, en compagnie de Damien Bonfanti, conseiller administratif, de Salima Moyard, conseillère administrative, des bénévoles de l'association Lancy d'Autrefois, ainsi que des collaboratrices et collaborateurs du SASL. Le parcours était organisé comme suit: le matin, parcours au Grand-Lancy, pause de midi avec repas offert à la Maison de la sécurité, et l'après-midi, poursuite du parcours au Petit-Lancy. Cette initiative a permis aux nouvelles habitantes et nouveaux habitants, et particulièrement aux personnes primo-arrivantes, de découvrir et de s'approprier leur nouveau lieu de vie et de faciliter leur intégration. Elle a également été l'occasion d'informer les habitant-es sur les prestations communales et de répondre aux questions. Elle a enfin facilité les liens entre les nouvelles et nouveaux habitant-es et les représentant-es de la Ville de Lancy.

— ANIMATIONS À PONT-ROUGE

Diverses animations ont été organisées tout au long de l'année, avec une coordinatrice de quartier déjà active à Pont-Rouge et entamant des démarches dans le nouveau quartier de Surville. Des permanences hebdomadaires ont ainsi été proposées afin d'orienter les personnes et répondre à tous types de demandes. Un Espace quartier donnant sur la place de Pont-Rouge a été mis à disposition par la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL) et géré tant par la Ville que par l'association Adret Voies Vives, afin de proposer un lieu d'accueil et d'animation à disposition des habitant-es du quartier et des environs, ainsi que des usagères et des usagers. Un «Café couture» a été proposé une fois par semaine par une habitante du quartier pour réparer, retoucher et transformer les vêtements. Cet atelier a été l'occasion de se retrouver entre voisin-es et de discuter autour d'un café ou d'un thé.

PÔLE DE L'ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

L'augmentation significative des demandes d'aide sociale individuelle a mis en évidence la nécessité du déménagement du service et de l'augmentation du personnel. Les données chiffrées illustrent l'ampleur du travail accompli par l'équipe.

— PERMANENCES

- La permanence sociale accueille gratuitement les Lancéen-nes ne disposant pas d'autre suivi. Elle permet de répondre à toute demande d'aide administrative et sociale. Le nombre de personnes accueillies en permanence sociale est passé de 382 en 2022 à 425 en 2023, tandis que celui des personnes attribuées à un-e assistant-e social-e a augmenté de 204 en 2022 à 255 en 2023.
- La permanence impôts est destinée aux personnes domiciliées dans la commune et remplissant certains critères financiers. Elle les aide à remplir leur déclaration d'impôts et répond à toutes les interrogations à ce sujet. Leur nombre a également augmenté, passant à 331 en 2023, contre 274 en 2022.

- Pour la deuxième année consécutive, le SASL a proposé, en collaboration avec l'administration fiscale cantonale, une permanence impôts jeunes gratuite destinée à toutes les Lancéennes et tous les Lancéens âgé-es de 18 à 25 ans afin de les accompagner dans leur déclaration d'impôts et de limiter leur taxation d'office. Ce service a séduit 108 jeunes en 2023 contre 76 l'année précédente, démontrant ainsi son intérêt.
- La permanence AIDE propose une écoute et un accompagnement personnalisé à toute personne résidant à Lancy ou à Plan-les-Ouates et ayant des questions en lien avec l'emploi, la formation et le chômage. Le nombre de personnes ayant bénéficié de cette permanence a bondi de 209 en 2022 à 240 en 2023.

PÔLE JEUNESSE

Entre l'inauguration de l'école de Pont-Rouge et la création du Pôle jeunesse, avec l'engagement d'une déléguée en septembre 2023, l'année a été riche en événements et projets, marquant la volonté de la Ville de développer une politique jeunesse similaire à celle, déjà en place, pour la petite enfance et celle, prévue à partir de 2024, pour les seniors.

PÔLE DE L'ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE

Sur décision du Conseil administratif, et en partenariat avec le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) et l'Institut d'études de la citoyenneté (InCite) de l'Université de Genève, le SASL a mis en place le Conseil des habitant-es. Ce projet vise à accroître à la fois l'inclusion démocratique et la reconnaissance des personnes étrangères résidentes. Toutes les personnes résidant ou travaillant sur la commune ont pu participer à l'assemblée constitutive du Conseil des habitant-es le 31 mai. Les deux thèmes retenus durant cette assemblée ont été les espaces publics, et la vie de quartier et la cohésion sociale. Ainsi, 50 personnes ont participé à trois tables délibératives en 2023, durant lesquelles elles ont échangé et émis des propositions à l'intention des autorités communales, qui y répondront dans le courant de 2024.

— «INFO SENIORS LANCY»

En novembre a été mise en place une nouvelle permanence téléphonique destinée aux Lancéen-nes en âge AVS et à leur entourage. Deux fois par semaine, des collaboratrices et collaborateurs du SASL répondent à toute question concernant notamment les nombreuses prestations proposées par la Commune, les activités et sorties en tout genre, le bénévolat, les différentes solutions de logement pour seniors,

l'orientation auprès d'organismes de soin ou de soutien dans les tâches de la vie quotidienne (repas, ménage, courses, transports) ou encore les prestations financières cantonales ou fédérales existantes.

Ces permanences sont également destinées aux proches aidant-es d'une personne âgée (conjoint-e, enfants, famille ou ami-es) afin d'aborder la situation sous diverses facettes et de chercher des réponses aussi adaptées que possible aux besoins des personnes. Le réseau plus élargi des seniors comme les concierges, les voisin-es ou les commerçant-es peuvent solliciter la permanence téléphonique pour obtenir des informations sur les prestations existantes mais également pour annoncer qu'une personne aînée aurait potentiellement besoin de conseils ou de soutien.

— PRESTATIONS AÎNÉ-ES

Quelques prestations destinées aux aîné-es ont rencontré, également en 2023, un vif succès:

- la fête des nouvelles et nouveaux retraité-es avec 91 personnes inscrites;
- l'opération «Panier 90 ans», à savoir la visite d'un-e travailleur-se social-e et d'un-e agent-e de la police municipale aux 71 personnes ayant fêté leurs 90 ans durant l'année pour leur remettre un présent et partager un moment d'échange;
- le Coin gourmand des aîné-es qui propose mensuellement de partager un repas, préparé par une équipe de bénévoles. En 2023, 836 personnes se sont inscrites pour une moyenne de 55 personnes par repas.

PÔLE DU LOGEMENT

Le flux des demandes de logement a connu une forte augmentation en 2023, portant le nombre de dossiers à 1 285, contre 979 en 2022. La moyenne mensuelle s'est montée à 107 dossiers, avec un pic de 230 pour le seul mois de février. La répartition des dossiers sur l'année s'est faite de la façon suivante:

- 804 nouvelles demandes;
- 266 renouvellements (dont 131 suite à la migration vers le nouveau logiciel);
- 215 mises à jour de dossiers.

Les demandes enregistrées ont vu elles aussi leur nombre exploser à 950, tous statuts confondus, contre 604 en 2022.

Le Pôle du logement a attribué 119 logements sur l'ensemble de l'année 2023:

- 6 à l'IEPA (Immeubles avec encadrement pour personnes âgées) des Palettes et 18 à celui des Marbriers;

- 44 en Ville de Lancy;
- 51 pour le compte de la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL). Sur ces 51 logements, 38 ont concerné la mise en valeur de l'immeuble Surville, ainsi que 3 attributions qui ont fait suite à l'acquisition de nouveaux logements par la FCIL au chemin Daniel-Ihly 19.

Pour rappel, 58 logements avaient fait l'objet d'une procédure d'attribution en 2022.

Durant l'année 2023, la permanence téléphonique du Pôle du logement a reçu et traité 1 807 appels. La permanence physique a, quant à elle, reçu la visite de 1 557 personnes entre mars et décembre 2023.

PÔLE ÉCOLE

Le restaurant scolaire de l'école en Sauvy a déménagé à la rentrée dans de nouveaux locaux à Rambossons. Avec plus de 320 repas servis par jour, il a été nécessaire de réinvestir une partie des anciens locaux afin de rendre le service plus agréable, tant pour les professionnel-les que pour les enfants.

La nouvelle école de Pont-Rouge bénéficie également d'un restaurant scolaire qui accueille environ 150 enfants par jour et a nécessité l'engagement de deux nouvelles aides de cuisine.

Au total, les neuf restaurants scolaires de Lancy accueillent en moyenne 1 500 enfants par jour.

PÔLE INSERTION

Durant l'année, le dispositif Contact Emploi Jeunes a accueilli 69 nouvelles demandes de suivi. 2 060 heures de mandat ont été proposées à 62 jeunes. Des stages d'observation et de découverte non rémunérés ont été proposés à 15 jeunes, et 22 jeunes ont bénéficié de stages d'expérimentation rémunérés dans différents lieux.

Des contrats d'emplois d'insertion ont été proposés à 23 jeunes et 2 adultes auprès de structures internes ou de partenaires externes.

Les différents suivis par les conseillères et conseillers en insertion ont permis à 44 jeunes un retour en activité ou en formation.

EN 2023

3 000 OBJETS ONT ÉTÉ RÉPERTORIÉS DANS UN PORTAIL CARTOGRAPHIQUE EN LIGNE VISANT À FAVORISER UNE GESTION PROFESSIONNELLE DES ÉCO-POINTS ET RECENSANT L'ENSEMBLE DU MOBILIER URBAIN (POTELETS, BANCS, POUBELLES, LAMPADAIRES, ETC.) DANS LE BUT DE FACILITER SON ENTRETIEN RENOUVELLEMENT.

1 220 KG DE LÉGUMES ONT ÉTÉ RÉCOLTÉS DANS LE POTAGER COMMUNAL ET PRÈS DE 350 KG DE FRUITS DANS LES VERGERS COMMUNAUTAIRES LANCÉENS VIA LA NOUVELLE ASSOCIATION « LANCY VERGERS » CONSTITUÉE SOUS L'IMPULSION DE LA VILLE DE LANCY. LES DIFFÉRENTES RÉCOLTES ONT ÉTÉ MISES AU PROFIT DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE LANCY.

LA VILLE DE LANCY PRÉSENTE UN TAUX DE TRI D'ENVIRON 49.1%, CE QUI REPRÉSENTE ENVIRON 6 346 TONNES DE DÉCHETS VALORISÉS, SOIT 175 KILOS PAR HABITANT-E.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

DICASTÈRE : DAMIEN BONFANTI

CHEF DE SERVICE : NICOLAS HASLER

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 82

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 78.8



Photo: Alain Grosclaude

L'année 2023 a été marquée par des perturbations climatiques importantes, notamment deux épisodes de canicule pendant la saison estivale, ce qui a entraîné une sécheresse des sols. À l'inverse, le mois de novembre a connu des pluies importantes, ce qui a entraîné la montée du niveau des cours d'eau, retardant notamment les travaux d'aménagement du parc Navazza-Oltramare. En 2023, les efforts du Service de l'environnement se sont concentrés sur les îlots de chaleur et sur une végétalisation accrue des espaces publics où l'augmentation de la biodiversité est observée.

PARC NAVAZZA-OLTRAMARE

Le parc ne répondait plus à l'ensemble des contraintes liées aux manifestations (Fêtes des écoles et du 1^{er} Août). Son réaménagement, commencé à l'automne 2023, permettra d'augmenter l'accueil des usagères et usagers tout en préservant les qualités biologiques du site. Plusieurs projets sont en voie de réalisation : un nouveau cheminement offrant des points de vue, une tonnelle semi-ombragée et des murs en pierre sèche, une remise en état des terrains, un système souterrain d'arrosage plus précis, alimenté par les eaux de pluie.

Un biotope humide est prévu en bordure du cheminement. Cette mare sera en partie alimentée par la récupération des eaux de toiture de la Grange Navazza, ainsi que des drainages du site. Une placette sera aménagée en platelage bois. Diverses plantes indigènes spécifiques aux milieux humides seront installées pour favoriser la venue de la faune et d'une flore d'intérêt.

En complément des vergers du parc, une forêt comestible sera plantée de divers arbustes et arbres fruitiers à des fins de cueillette citoyenne, sur des buttes spécialement reconstituées. Un mur en pierres sèches sera construit en contrebas et une prairie sera semée sur le pourtour de l'aménagement.

Afin de mettre l'accès du parc en conformité avec les normes de sécurité, un nouvel accès piétonnier principal en matière perméable a été séparé du couloir pour les secours au moyen de barrières de sécurité et de deux arbres. Pour les manifestations, deux points d'eau potable supplémentaires en libre-service et une fontaine sont aménagés dans différents lieux du parc, plus pratiques pour le public, ainsi que des zones d'accueil supplémentaires (espaces et équipements) permettant d'augmenter les sites de ventes de repas. Une alimentation électrique et la mise en place d'un réseau wi-fi sont prévues.

SQUARE CLAIR-MATIN

Initiée par la Ville de Lancy, la démarche participative autour du square Clair-Matin a défini des actions qui ont pu être mises en place en 2023. Le Service de l'environnement a collaboré dans le cadre de ses attributions à la mise en place d'une fontaine à boire, d'une roulotte-buvette, d'une toilette sèche, d'un terrain de foot événementiel et d'un terrain de pétanque : la mise en place d'équipements adéquats pour les animations et événements. Ce, afin de tester l'usage et la cohabitation dans le quartier en vue d'établir des aménagements pérennes.

PORTAIL CARTOGRAPHIQUE WEB

Un portail cartographique sur internet a été mis en place pour la gestion professionnelle des éco-points, notamment pour calculer le volume de chaque zone d'apport en lien avec le nombre d'habitant-es par immeuble. Il s'agit d'évaluer et rétablir un bon équilibre entre le matériel de récupération et le nombre d'usagères et d'usagers. D'autre part, l'ensemble du mobilier urbain (potelets, bancs, poubelles, lampadaires, etc.) a été cartographié pour être répertorié sur un site professionnel qui sera mis à jour par la section logistique. Cet outil permettra un meilleur suivi des dégâts enregistrés, de l'entretien et le renouvellement. Ce logiciel pour la gestion du domaine public recense près de 3 000 objets.

LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

La lutte contre le réchauffement urbain relève à la fois de la stratégie de résilience des villes face aux changements climatiques et de la préservation de la santé publique. De nombreuses collectivités se sont ainsi engagées dans des stratégies de lutte contre les îlots de chaleur urbains et cherchent à créer des parcours de fraîcheur associant un panel d'actions complémentaires. Le Service de l'environnement a collaboré dans différents chantiers, dans le cadre des mesures dites « climat ».

Dans le cadre de l'extension du préau de l'école du Plateau, une végétalisation de ce dernier a été entreprise ainsi que la plantation de 5 arbres feuillus qui apportent un ombrage sur la zone de jeux. 12 autres arbres ont été plantés à proximité des préaux de l'école du Bachet, de l'école de la Caroline, et dans le périmètre de l'école du Petit-Lancy. Au cœur du cimetière, le chemin de vie des aîné-es a été aménagé par des lieux frais d'accueil et de halte temporaires accompagnée d'une végétalisation supplémentaire pensée aussi dans ce but. Le verdissement du cimetière se poursuit pour la deuxième année et l'augmentation de la biodiversité a été observée. Près de 25 espèces ont été semées et plus de 50 espèces spontanées ont poussé, ce qui représente, en comparaison avec les gravillons désherbés auparavant, une amélioration significative et encourageante.

COLOMBARIUM

Par les crédits acceptés par le Conseil municipal, différents travaux ont été réalisés dans le cimetière de Lancy de fin 2022 à avril 2023 pour offrir des espaces adaptés à la demande, tout en maintenant les qualités du site et son calme, indispensables au recueillement des familles. Le nouveau columbarium, livré en mai 2023, est construit en briques de terre cuite et propose 360 nouveaux emplacements. Il est agrémenté de treilles ouvertes, de bancs en bois, d'une signalétique, d'une fontaine à boire et des points d'eau d'arrosage. En parallèle, une restauration des murs classés du cimetière de Lancy a été réalisée.

Le cimetière a recensé 51 inhumations dans des urnes sur des tombes existantes, 23 installations d'urnes dans le columbarium et 84 relèves de monuments (contre 52 en 2022).

FONDS BIODIVERSITÉ

En avril 2023, la commune s'accorde avec l'État pour la gestion autonome d'un fonds pour la biodiversité qui vise notamment à financer la plantation de nouveaux arbres sur des parcelles privées du territoire communal. En ce sens et en tant que première commune genevoise ayant développé ce type d'outil de soutien, dès le 1^{er} mars 2023, Lancy redistribue les montants recueillis inhérents à la valeur compensatoire des arbres sacrifiés à la construction et non compensés sur son territoire: elle accorde par ce moyen des subventions aux habitant-es qui souhaitent replanter ou réaliser des mesures permettant d'augmenter les qualités du patrimoine arboré lancé. Une première convention avec un acteur privé a été signée en 2023.

ESPACES VERTS

Dans sa mission, la Section des espaces verts s'occupe de l'entretien et de la rénovation des espaces verts de toutes sortes et ce, dans le respect du label Bourgeon Bio Suisse:

- Le potager communal collectif a produit 1 220 kg de légumes. La totalité de la production du potager, a été offerte à l'Épicerie solidaire de Lancy.
- Dans le cadre des vergers communautaires lancéens, l'association «Lancy vergers» a été constituée. La récolte de 350 kg de fruits a été destinée à l'Épicerie solidaire de Lancy et le solde aux sociétaires œuvrant bénévolement au profit de la qualité des espaces verts.
- L'établissement horticole produit la totalité des plantes fleuries plantées dans les massifs, une petite production de fleurs coupées pour les arrangements de manifestations communales ainsi que tous les plantons de légumes du potager communal. Au total, près de 48 500 plantes, plantons et fleurs ont été produits.
- Des travaux de nettoyage ont été engagés au parc Chuit suite à la tempête du 25 juillet 2023. Un cèdre foudroyé a dû être abattu au parc Tressy-Cordy et laissé sur quille pour la faune.
- Par ailleurs, depuis des années, les berges du Voiret et du Petit-Voiret se déstabilisent, avec des éboulements, en particulier derrière l'école En-Sauvy. La section travaille en collaboration avec un bureau d'ingénieurs en environnement pour établir un projet visant à stabiliser les berges et garantir le bon écoulement des eaux tout en augmentant la qualité de celle-ci.

ESPACES PUBLICS

Dans le cadre de l'arrivée du tram 15, des réaménagements importants ont été réalisés:

- Le développement de zones de plantations et l'installation du système dit de «Stockholm» qui permet de gérer les eaux pluviales, collectées dans des fosses pour l'arrosage des arbres et de réguler la température urbaine. Au total, une surface de 1 500 m² a été déconnectée du réseau d'assainissement pour être infiltrée directement dans les plantations.
- La replantation au cours de l'année de 53 arbres, soit la première partie prévue dans le projet d'aménagement au tour de la ligne de tram 15.
- Un projet de végétalisation d'abribus a été étudié, notamment au moyen de plantes grasses résistantes au soleil. 4 abribus sont prévus en 2024 et une perspective à plus long terme pour l'étendre aux 80 abribus du mobilier communal; étant un outil

supplémentaire participant à la lutte contre les îlots de chaleur tout en augmentant la biodiversité.

- Le service poursuit des contrôles et des nettoyages réguliers des tags sur l'ensemble de ses bâtiments et structures. Au vu de l'augmentation des incivilités constatées, il travaille avec un prestataire externe pour intervenir rapidement et à tout moment sur le territoire communal.

GESTION DES DÉCHETS

En 2023, six éco-points supplémentaires ont été construits: Surville (éco-point temporaire), Square Clair-Matin, Tour Saint-Marc, Trèfle d'or, Chemin du Repos, Chemin du Clos-du-Midi. Ces éco-points répondent à la transformation des quartiers et à la construction de nouveaux immeubles. Ils ont permis à environ 1 690 personnes de passer de la levée dite « porte-à-porte » à l'éco-point. Ainsi, la moitié des implantations supplémentaires programmées sur 3 ans ont été réalisées pour pratiquement finaliser le quadrillage complet du territoire communal.

TAUX DE TRI ET TONNAGE PAR HABITANT-E

- La Ville de Lancy présente un taux de tri de 51.5 %, ce qui représente environ 6 807 tonnes de déchets valorisés, soit 187.8 kilos par habitant-e.
- La Ville de Lancy a un tonnage de ses déchets incinérables de 6 422 tonnes, en relation avec l'augmentation de sa population, en atteignant un poids des déchets urbains ménagers incinérés de 177.2 kg par habitant-e (encombrants compris).
- En 2023, un peu plus de 226 tonnes de déchets issus des corbeilles de rues, de parcs ou de pataugeoires ont été collectées. 178.6 tonnes ont pu être valorisées selon la ventilation suivante: 33.9 tonnes de PET, 13.6 tonnes d'aluminium, 63.3 tonnes de plastiques valorisables, 29.4 tonnes de papier/carton, 36.2 tonnes de verre, 2.2 tonnes de bois.

PROJETS EN COURS D'ÉTUDE

Dans le cadre de la « Stratégie lumière » en faveur d'un éclairage raisonné et responsable sur le territoire de la commune, le SE est chargé de diminuer l'éclairage des routes (voirie) et des espaces publics (parcs). L'année 2023 a été marquée par les travaux de coordination avec les communes voisines et le canton qui a déployé son plan Optimalux, afin d'agir en cohérence.

VOTRE EFFORT DE RECYCLAGE EN 2023

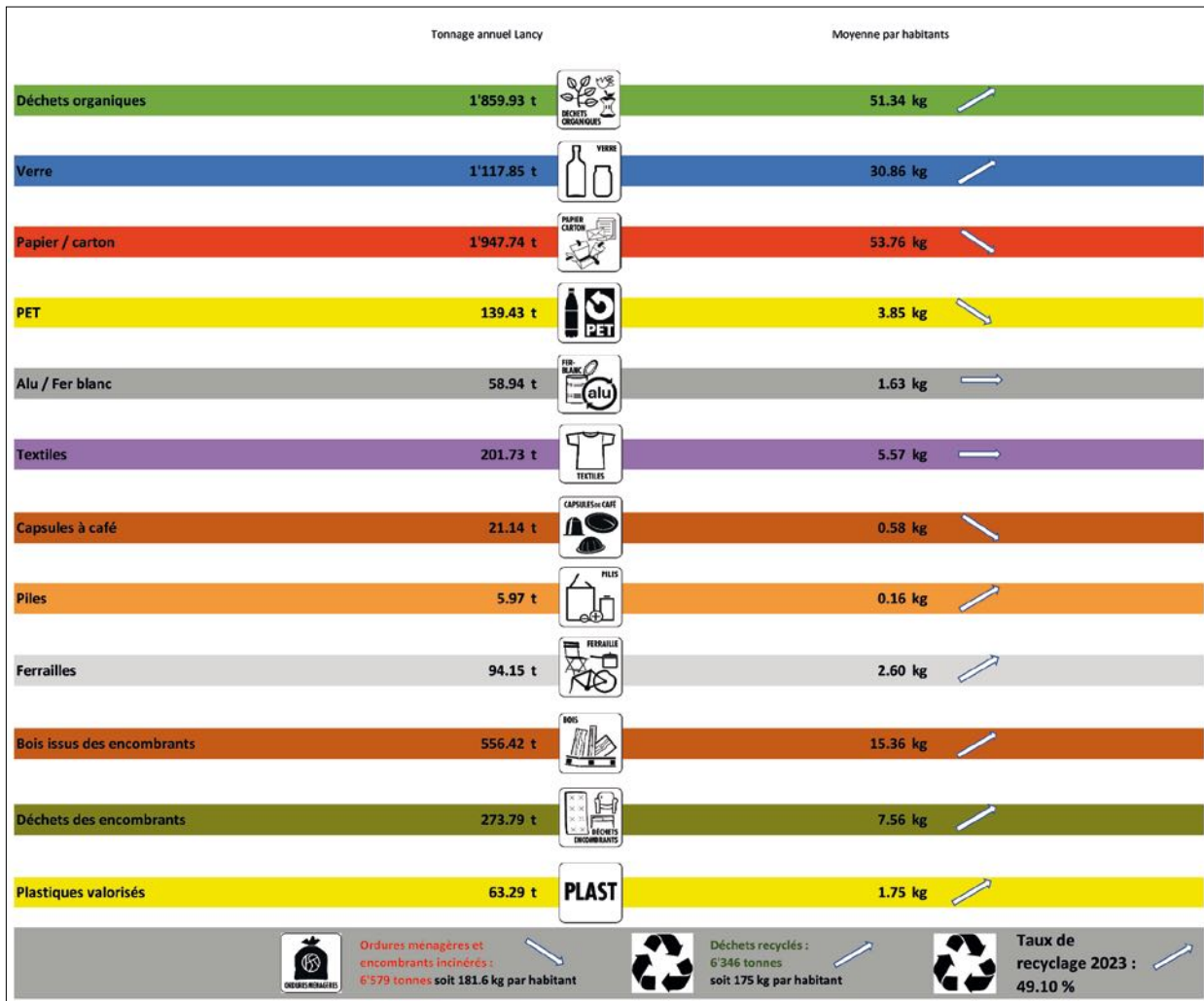




Photo: Alain Grosclaude

EN 2023

AU 31 DÉCEMBRE, L'ADMINISTRATION COMMUNALE COMPTAIT 649 EMPLOYÉ-ES, CONTRE 550 À LA FIN DE 2022.

PARMI LES 593 CONTRATS FIXES, LA RÉPARTITION FEMMES-HOMMES S'ÉLÈVE À 384 FEMMES ET 209 HOMMES.

LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES A REPRIS UNE PARTIE DES COMPÉTENCES DU SERVICE FINANCIER ET DE L'INFORMATIQUE, À SAVOIR LA GLOBALITÉ DE LA GESTION DES SALAIRES, LA PRÉPARATION ET LE SUIVI D'UN BUDGET RH AMBITIEUX DÉPASSANT LES 60 MILLIONS DE FRANCS, AINSI QUE LA PLANIFICATION ET LE SUIVI DES EFFECTIFS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEF DE SERVICE : ÉRIC SPIELMANN (DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2023)

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 13

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 9.5



Photo: Alain Grosclaude

2023 aura été une année charnière pour les ressources humaines de la Ville de Lancy. En effet, celle-ci a été marquée par la création d'un service à part entière et l'engagement d'une personne pour le diriger. Auparavant, les collaboratrices et collaborateurs travaillant pour le compte des ressources humaines étaient directement rattaché-es au Secrétariat général.

Ce nouveau Service des ressources humaines (SRH) a pour mission de proposer et de déployer des pratiques de management afin d'administrer, mobiliser et développer le capital humain de l'administration, dans le but de garantir un service efficient et de qualité aux administré-es. Il a également la charge de tous les processus liés au cycle de vie des collaboratrices et collaborateurs. Cela couvre notamment l'administration du personnel, le recrutement, la formation et le développement des compétences, la gestion de la performance, l'amélioration des conditions de travail, ainsi que tous les aspects associés aux salaires et à la gestion des effectifs. À cela s'ajoutent tous les éléments de communication relatifs à l'activité RH.

La gestion et l'évolution des ressources humaines ont bénéficié d'une attention particulière ces dernières années. La croissance de l'effectif dédié à la mission RH, passant de trois à douze personnes en l'espace de trois ans, témoigne de l'importance accordée à la professionnalisation et à l'amélioration des conditions de travail du personnel communal.

La création du Service des ressources humaines n'est qu'une première étape vers une gestion optimale du capital humain, et les défis et projets à venir sont encore nombreux. La Ville de Lancy désire se doter d'une politique RH ambitieuse favorisant la transversalité et la collaboration interservices, afin de lui permettre une gestion facilitée des défis humains et un changement culturel au sein de l'administration. En ce sens, le Service des ressources humaines a déjà lancé de nombreux chantiers.

Après la municipalisation des structures d'accueil de la petite enfance en 2022, l'entrée en vigueur du nouveau Statut du personnel et la mise en œuvre de la nouvelle grille salariale au 1^{er} janvier 2023, les différents services de l'administration ont nécessité un accompagnement RH important, démontrant la capacité du nouveau service à soutenir les transitions et les changements au sein de l'administration communale.

Aussi, le Service des ressources humaines a quitté les locaux de la mairie et a intégré le Bâtiment adminis-

tratif de la Mairie (BAM) en octobre 2023. Nécessaire à la poursuite et au développement de ses activités, ce déménagement permettra au Service d'accueillir de nouvelles et nouveaux employé-es en 2024.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

En outre, le Service des ressources humaines a repris une partie des compétences du Service financier et de l'informatique, à savoir la globalité de la gestion des salaires, la préparation et le suivi d'un budget RH ambitieux pour 2024 dépassant les 60 millions de francs, ainsi que la planification et le suivi des effectifs de l'administration communale. De plus, un important travail a été mené afin d'uniformiser les pratiques de gestion des salaires entre les anciens services de l'administration communale et le Service de la petite enfance nouvellement créé.

RECRUTEMENT ET FORMATION

En termes de recrutement, la présentation de données chiffrées permettra d'illustrer l'impact et l'efficacité des stratégies mises en place. En effet, en ce qui concerne le personnel fixe, et en comptabilisant les nouveaux postes, les remplacements et les promotions, le total se monte à 106 personnes recrutées, un record.

La Ville de Lancy a également démontré une forte volonté d'accroître le nombre de places d'apprentissage et de stages disponibles, répondant ainsi à une motion politique et aux besoins de formation professionnelle.

ÉVÉNEMENTS

2023 a également été riche en événements et en initiatives, notamment la journée «Futur en tous genres», qui a connu un franc succès. Pour rappel, cette journée s'intéresse à l'avenir et aux nombreuses perspectives professionnelles qui s'offrent aujourd'hui aux filles et aux garçons. Le temps d'une journée, elles et ils s'immergent dans différents domaines professionnels et découvrent des parcours de vie inédits. Futur en tous genres leur permet de découvrir de nouveaux horizons, de réfléchir à leurs choix de carrière professionnelle et à leurs perspectives de vie sans a priori ni idée préconçue.

ENGAGEMENTS DU PERSONNEL FIXE 2023

SERVICE	NOUVEAUX POSTES	REPLACEMENTS	PROMOTIONS
Affaires sociales et logement	9	0	3
Aménagement du territoire	1	3	0
Culture	1	1	0
Environnement	1	6	0
Financier et informatique	2	2	0
Petite enfance	24	21	0
Police municipale	7	4	0
Protection population et sécurité	1	1	1
Ressources humaines	2	1	0
Secrétariat général	4	1	0
Sports et locations	1	1	0
Travaux et énergie	5	3	0
TOTAL	58	44	4

SORTIE PERSONNEL FIXE AU 31.12.2023

SORTIES 2023	ANNÉES DE SERVICE	NBRE DE FONCTIONNAIRES
Démissions	10 ans	31
Licenciements	20 ans	8
Retraites	30 ans	18
Décès	40 ans	1
TOTAL		57

JUBILAIRES

LA VILLE DE LANCY COMPTE 14 APPRENTI-ES DANS LES BRANCHES SUIVANTES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1 apprentie employée de commerce – administration publique – profil élargi	3 ^e année
--	----------------------

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

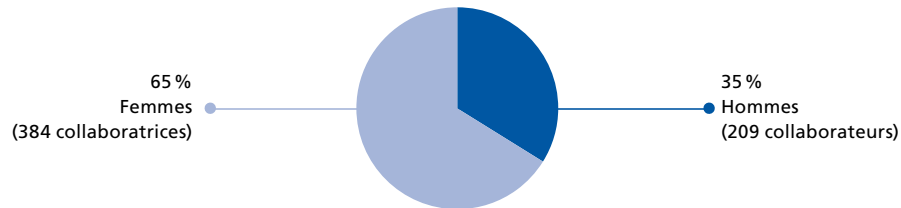
1 apprentie employée de commerce – administration publique – profil maturité	2 ^e année
1 apprentie hortultrice en floriculture	2 ^e année
1 apprentie hortultrice en paysagisme	2 ^e année

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

3 apprenties assistantes socio-éducatives, petite enfance	1 en 2 ^e année et 2 en 3 ^e année
4 apprenties assistantes socio-éducatives, généraliste	1 en 2 ^e année et 3 en 3 ^e année
1 apprenti cuisinier	3 ^e année
2 apprenti-es assistant-e socio-éducatif-ve en Réseau d'Entreprises Formatrices via l'OrTra santé social	1 en 1 ^{re} année et 1 en 2 ^e année – 1 jour par semaine

CONTRATS FIXES : RÉPARTITION FEMMES / HOMMES

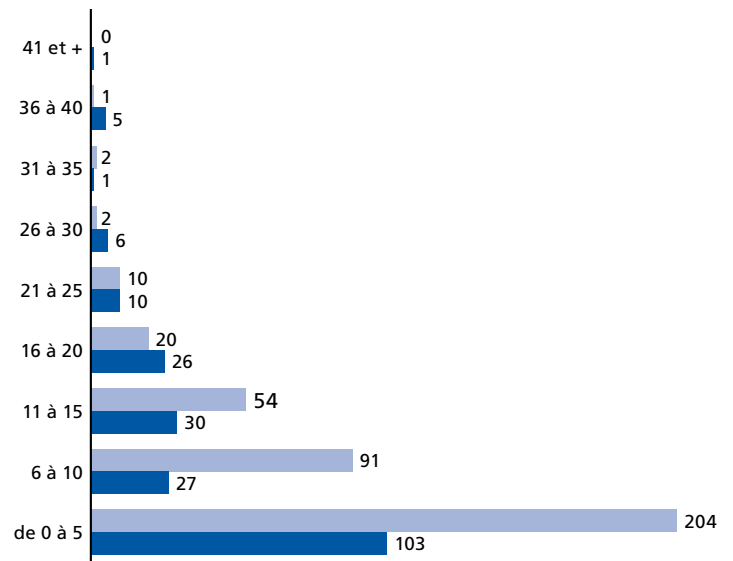
Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.



CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Pour l'ensemble du personnel, l'ancienneté moyenne au sein de la Ville de Lancy est de 7.5 ans.

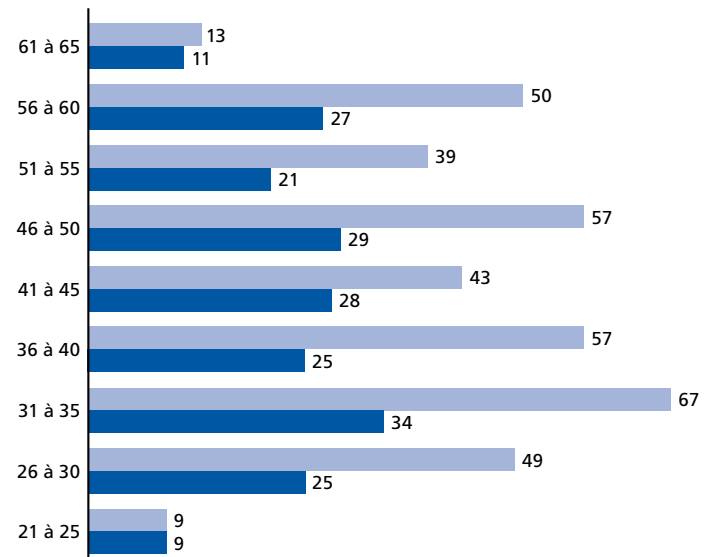
■ Nombre de collaboratrices
■ Nombre de collaborateurs



CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ÂGE

Âge moyen femmes = 42 ans / Âge moyen hommes = 43 ans

■ Nombre de collaboratrices
■ Nombre de collaborateurs



EFFECTIF DU PERSONNEL 2022-2023 PAR SERVICE

	AU 31.12.2022			AU 31.12.2023		
	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES
Service de l'environnement	80	78,6	0	80	78,8	2
Police municipale	24	23,8	0	31	30,7	1
Patrouilleurs/euses scolaires ¹	0	0	30	25	6,05	0
Service des affaires sociales et du logement	24	20,95	0	28	23,95	4
Restaurants scolaires	24	11,94	0	28	19,12	1
Service des travaux et de l'énergie	12	11,8	0	14	13,7	0
Concierges et responsables de bâtiments scolaires	17	16	1	18	16,5	2
Aménagement du territoire	9	7,4	0	11	9,6	4
Secrétariat général	25	22,3	0	21	18,9	2
Service des ressources humaines ²	0	0	0	11	9,5	2
Service de la culture ³	17	13,65	0	16	12,55	0
Service des sports et locations	16	15,1	0	17	15,4	0
Service financier et de l'informatique	15	13,08	0	16	14,08	0
Protection de la population	6	5,25	0	7	6,5	1
Service de la petite enfance	252	191,86	0	270	210,14	37
TOTAL	521	431,73	31	593	485,49	56

1 Municipalisation des patrouilleuses scolaires au 1^{er} janvier 2023

2 Création du Service des ressources humaines en 2023, jusque-là ce pôle était intégré au Secrétariat général

3 Le pôle communication, rattaché au Service de la culture jusqu'en 2022, est désormais sous la responsabilité du Secrétariat général



Photo: Alain Grosclaude

EN 2023

LA FRÉQUENTATION HIVERNALE DE LA PISCINE DE MARIGNAC S'EST MONTÉE À 7 300 ENTRÉES QUANT À LA SAISON ESTIVALE ELLE A ENREGISTRÉ PLUS DE 153 000 ENTRÉES.

LA 2^E ÉDITION DE LA RUN'AIRE, LA COURSE PÉDESTRE INTERCOMMUNALE CRÉÉE PAR LANCY ET PLAN-LES-OUATES A ATTIRÉ PLUS DE 1 000 PARTICIPANT-ES.

694 LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES ONT ÉTÉ RÉALISÉES AVEC DE FORTES OCCUPATIONS DES GRANDES SALLES DE FÊTES COMME LES SALLES COMMUNALES, LA FERME MARIGNAC, LA GRANGE NAVAZZA OU ENCORE LE PAVILLON DE L'ORANGERIE.

SERVICE DES SPORTS ET DES LOCATIONS

DICASTÈRE : CORINNE GACHET

CHEF DE SERVICE : OLIVIER CARNAZZOLA

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 17

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 15.4



Photo: Alain Grosclaude

Le Service des sports et des locations a pour mission de promouvoir le sport et l'activité physique pour toutes et tous, mais également d'encourager et de faciliter leur développement à travers la coordination et le soutien financier aux différents partenaires présents sur la commune de Lancy. Il a également la charge de l'entretien des infrastructures sportives et organise plusieurs manifestations sportives par année.

TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

___ LOCAL DE BOXE (CHEMIN DE TIVOLI 4)

En début d'année 2023, la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL), le Service des affaires sociales et du logement (SASL) et le Service des sports et des locations (SdSL) ont élaboré un projet commun afin de modifier l'affectation d'un sous-sol d'immeuble dont la FCIL est propriétaire, au chemin de Tivoli 4. Ce projet a consisté en la transformation d'un local semi-enterré en salle de boxe à destination de l'association «Blood's Fight Club», active au Petit-Lancy depuis plus de 14 ans. L'inauguration de ce nouveau local a eu lieu le 21 novembre 2023.

___ CTT ZZ-LANCY (ÉCOLE EN-SAUVY)

La Ville de Lancy a réalisé, à la demande de l'association, divers travaux afin d'installer un système vidéo permettant aux joueuses et joueurs d'améliorer leurs compétences et performances. En effet, ce système permet de filmer et d'enregistrer les images pendant les entraînements et/ou lors de compétitions.

___ ASSAINISSEMENT DES ÉCLAIRAGES SPORTIFS (STADES ET PISCINE DE MARIGNAC)

Afin d'être en ligne avec les recommandations de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et en lien avec la Stratégie lumière de la Ville de Lancy, ainsi que celles émises par l'Association Suisse de Football, le Service des sports et des locations a procédé au remplacement des éclairages sportifs de ses trois stades ainsi que de la piscine de Marignac par des projecteurs LED. Les objectifs étant la diminution de la consommation électrique ainsi que l'atténuation de la pollution lumineuse des alentours. Avec l'installation de ces nouveaux projecteurs, il est prévu de réaliser un gain d'énergie de plus de 60% pour le stade de Florimont, 40% pour le stade des Fraisiers et de presque 70% pour le centre sportif de Marignac.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

___ TUTTISTREET (SAMEDI 29 AVRIL)

Cette journée était dédiée à la promotion des sports urbains. Diverses démonstrations et animations ont

eu lieu telles que compétitions de skateboard, démonstrations et initiations de freestyle football, de parkour, de street workout et de breakdance. Des animations ont été proposées autour du basket 3x3, de la slackline, etc. Un jam de graffitis, un vide-greniers et des concerts sont venus agrémenter cette journée conviviale.

___ LANCY POOL PARTY (SAMEDI 8 JUILLET)

Cette journée festive pour petit-es et grand-es a été rythmée par diverses activités sportives, notamment un cours d'aquagym mémorable sur le thème des années 1980 mais également un tournoi de waterpolo et une nocturne avec DJ.

___ LANCY RÉTRO SPORTS (DU VENDREDI 15 AU SAMEDI 17 SEPTEMBRE)

Du 15 au 17 septembre, les habitant-es ont été convié-es à un riche programme de festivités autour du thème «Lancy Rétro Sports». Réparti entre la Ferme, le parc et la piscine de Marignac, le week-end a débuté vendredi soir par le vernissage d'une exposition réalisée par Lancy d'Autrefois, suivi d'un apéritif en musique. Le samedi a été consacré à de nombreuses activités sportives – rallye cycliste, escrime, tir à l'arc, trampoline, beach-volley, etc. – et un concert le soir, le tout ponctué par des points de restauration divers. Le dimanche, le journal communal Le Lancéen a fêté ses 60 ans avec animations, brunch musical et tombola.

___ RUN'AIRE (DIMANCHE 29 OCTOBRE)

La 2^e édition de la course pédestre intercommunale créée par Lancy et Plan-les-Ouates s'est déroulée entre les deux communes le long des bords de l'Aire. Entre le départ, au stade des Fraisiers, et l'arrivée, au stade des Cherpines, il y a eu plus de 1 000 participant-es.

PISCINES ET PATAUGEOIRES

___ PISCINE DE MARIGNAC

La saison hivernale 2022/2023 fut spéciale à cause des restrictions énergétiques liées à la guerre en Ukraine. En effet, avec l'arrêt du biogaz, la température

de l'eau du bassin olympique n'a pu atteindre que 20 degrés et n'a été chauffée qu'aux pellets. Malgré cette forte baisse, une partie de la clientèle s'est tout de même présentée, avec la possibilité d'utiliser des combinaisons. Les clubs ont dû trouver des créneaux dans les divers bassins couverts, et saturés, du canton de Genève, en conséquence de quoi ils ont perdu passablement d'adhérent-es. En effet, il est presque impossible de pratiquer la natation sportive et de compétition, en extérieur comme en intérieur, à moins de 26 degrés. Les prix ont dû être adaptés et une information sur les risques d'hypothermie a été adressée à la clientèle. La fréquentation hivernale s'est toutefois montée à 7 300 entrées. Le retour à la normale a eu lieu en novembre, avec le retour du biogaz de manière transitoire, avant le passage au réseau CAD SIG comme seule source énergétique. Un bon compromis a été trouvé avec un abaissement de la température de l'eau pour l'hiver de 28 à 26 degrés: une décision très bien acceptée qui a provoqué le retour des clubs et des habitué-es. La saison estivale a été magnifique avec plus de 153 000 entrées. En plus de la Lancy Pool Party, la piscine a accueilli, lors de deux soirées, Lancy fait son cinéma où les spectateurs-trices ont pu regarder un film installés dans des bouées dans le bassin non-nageur. Comme chaque été, une société de sécurité privée était présente durant toute la saison pour garantir la quiétude des client-es. Les samaritains ont également soutenu le personnel en place, notamment lors de grosses journées ou de manifestations.

Quelques chiffres

- Fréquentation hivernale: 7 300 entrées
- Fréquentation estivale: 153 000 entrées
- Fréquentation annuelle: 160 300 entrées
- Nombre de soins infirmerie: 304
- Nombre d'interventions aquatiques: 8
- Nombre d'évacuations en ambulance: 4
- Nombre d'évacuation avec personnes proches: 14

___ BASSINS SCOLAIRES

Ils sont toujours très utilisés, notamment par le DIP, le Lancy-Natation et diverses sociétés sportives. Là aussi, la baisse de température de 28 degrés à 26 degrés a péjoré le nombre d'inscriptions au Lancy-Natation. Heureusement, dès la rentrée scolaire 2023/2024, la température a été fixée à 27 degrés, ce qui a permis de faire revenir les plus petit-es au sein du club.

___ PATAUGEOIRES ET FONTAINES DE QUARTIER

Leur ouverture a été légèrement avancée, grâce à la forte fréquentation des familles, des écoles et des

crèches, ainsi qu'aux camps de vacances. Celle du Bachet est malheureusement restée fermée pour cause de travaux techniques obligatoires.

LOCATION DE SALLES

Le Service des sports et des locations gère une trentaine de salles situées dans divers lieux de la commune. En 2023, le nombre de locations est globalement similaire à 2022 avec de fortes occupations des grandes salles de fêtes comme les salles communales, la Ferme Marignac, la Grange Navazza ou encore le Pavillon de l'Orangerie. Dans le courant de l'été, un deuxième intendant a été engagé au sein du service. Au total, 694 locations ont été réalisées en 2023.

COMPLEXE SPORTIF LE-SAPAY

Le Complexe sportif Le-Sapay est équipé d'un bassin de nage de 5 couloirs sur 25 mètres, d'une salle de gymnastique divisible en deux, ainsi que d'une salle de fitness. Chaque environnement sportif dispose de vestiaires, de groupes sanitaires, de locaux de rangement ainsi que de locaux et d'équipements de secours.

Quelques chiffres

Entrées publiques de la piscine Le-Sapay (statistiques comparatives par année):

- 2019: 9 847 entrées
- 2020: 3 510 entrées
- 2023: 9 331 entrées

On constate que la fréquentation du public à la piscine du Sapay recommence à croître suite à la fin de la pandémie de Covid-19 durant les années 2020-2021.

FONDATION DES ÉVAUX

Le Centre intercommunal accueille plus de 250 000 visiteuses et visiteurs par an, provenant des communes, du Canton et des régions voisines. Il accueille également un certain nombre d'événements sportifs organisés par des associations et clubs sportifs, dont la Nocturne des Évaux et la Together Run. Durant les vacances scolaires, le Centre intercommunal a accueilli 7 associations organisatrices de camps et de stages pour enfants, avec un total de 9 331 journées enfants. Les sorties d'écoles ont, quant à elles, concerné 16 964 participant-es à l'occasion de 48 journées sportives.

___ LOCATION DE SALLES ET DE MATÉRIEL

La Fondation offre un cadre idéal et accueille dans ses salles des associations, entreprises, services communaux, entités publiques ainsi que de nombreux-euses particuliers-ères pour divers types d'événements. Les

demandes de location évoluent et la salle Côté Jardin connaît un succès grandissant depuis sa mise en location fin 2021.

Un partenariat a été conclu avec la société EQUIP pour l'installation, à divers endroits du parc, de box pour la location de matériel de sport et de loisirs.

— ÉVAUX EN FÊTES

Après une première édition du nouveau concept de Évaux en Fêtes, l'édition 2023 a encore une fois réuni dans un agenda commun une multitude d'événements organisés par la Fondation des Évaux et ses partenaires. Pour cette édition, on peut citer un nouveau partenariat avec Pro Natura Genève pour la tenue de 6 ateliers nature destinés aux enfants ainsi que l'accueil de l'événement «La Nuit des chauves-souris», organisé par le CCO Genève et le Muséum d'histoire naturelle de Genève. Au total, 22 événements ont été inscrits au programme 2023.

— JUBILÉ DU CENTRE INTERCOMMUNAL DE SPORTS, LOISIRS ET NATURE DES ÉVAUX

L'année 2023 a marqué les 50 ans de la signature de la première convention régissant la gestion du Centre intercommunal des Évaux. Afin de célébrer ce jubilé, plusieurs événements ont été organisés dont une exposition historique sur le parc, le recueil de témoignages vidéo d'usagères et d'usagers ainsi qu'une cérémonie officielle.

PROJETS

- Panneaux solaires: extension de la centrale photovoltaïque en installant sur la toiture du bâtiment des vestiaires 151 panneaux solaires représentant une puissance totale de 61.15 KWc. Aujourd'hui, la Fondation dispose d'une centrale de 307 panneaux sur une surface de 584 m², pour 118.87 KWc de puissance.
- Accueil temporaire de l'Académie du Servette FC aux Évaux: à la suite du jugement du Tribunal administratif de première instance du 22 juin annulant les autorisations de construire délivrées par l'Office compétent pour la réalisation de ce projet, le Canton ainsi que la Fondation des Évaux ont recouru contre le jugement.
- Création de trois terrains de padel: en juin 2023, ont été inaugurés trois nouveaux terrains de padel en remplacement de deux terrains de tennis. La fréquentation qui s'est ensuivie a été plus importante qu'attendu. L'infrastructure accueille des cours, des tournois et matchs officiels et amateurs, ainsi que des événements sportifs.

- Mise en gérance du restaurant: le Traiteur de Châtelaine Sàrl a repris la gérance en décembre 2022. La première année d'exploitation a vu une bonne fréquentation. La salle événementielle adjacente a également accueilli un nombre important de manifestations. Le restaurant est désormais ouvert en continu de 10h à minuit et 7 jours sur 7 durant la belle saison, d'avril à octobre.
- Entretien des terrains de football: dans la continuité des mesures mises en place dans le cadre du plan d'entretien différencié, une analyse et une étude préalables des terrains de sport ont été réalisées dans le but d'effectuer la transition vers un entretien «zéro phyto».

INTERDICTION DE FUMER

À la suite de la modification de la Loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF), la Fondation a mis en place un affichage informant les usagères et usagers des nouvelles réglementations interdisant de fumer aux abords des terrains de sport et des installations destinées aux enfants.

EN 2023

LA NOUVELLE PASSERELLE SUSPENDUE NOMMÉE « LA VISITEUSE », RELIANT LES QUARTIERS DE SURVILLE ET DE TIVOLI OFFRE 106 MÈTRES DE TRONÇON DESTINÉS EXCLUSIVEMENT À LA MOBILITÉ DOUCE.

UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE PERMETTANT D'ACCUEILLIR 237 ÉLÈVES A ÉTÉ INAUGURÉ DANS LE QUARTIER DE PONT-ROUGE. CHAUFFÉE PAR DES ÉNERGIES À 90 % RENOUVELABLES, L'ÉCOLE REPRÉSENTE UN MODÈLE EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

LA MAJORITÉ DES 46 MESURES DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE LIÉES À LA LIMITATION DE CHAUFFAGE, D'ÉCLAIRAGE, D'EAU CHAUDE, AINSI QUE LES EXTINCTIONS NOCTURNES ET LES ÉCOGESTES, MISES EN PLACE SELON LES RECOMMANDATIONS CANTONALES AFIN DE LIMITER LE RISQUE DE PÉNURIE DURANT L'HIVER 2022-2023, ONT ÉTÉ PÉRENNISÉES PAR LA VILLE DE LANCY, À L'ISSUE D'UN BILAN PORTANT SUR LEUR EFFICACITÉ.

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ÉNERGIE

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEF DE SERVICE : LIONEL BIONDA (JUSQU'AU 30 JUIN) /
STÉPHANE FERRATON (*AD INTERIM* DEPUIS LE 22 MAI 2023)

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 14

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 13.7

+ 20 CONCIERGES ET RESPONSABLES DE BÂTIMENTS SCOLAIRES (16.5 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)



Photo: Alain Grosclaude

En matière de construction, le Service des travaux et de l'énergie (STE) suit en parallèle des chantiers et des projets de construction ou de rénovation. Le bilan de l'année affiche ainsi des réalisations arrivées à leur terme (l'école de Pont-Rouge, l'EVEP Rambossons) et de nombreux projets en cours (EVEP Clair-Matin et Bac-Maisonnettes, l'école de Tivoli, la Villa Rapin, la Villa Perret, etc.). La passerelle La Visiteuse a pu être ouverte en décembre 2023 et des travaux ont été finalisés dans le cadre de l'extension du tram 15. Le STE est chargé de mettre en place la politique énergétique de la Ville de Lancy, en veillant à la performance énergétique de ses bâtiments et infrastructures, et en incluant des critères de développement durable dans ses projets. Son secteur énergie a progressé dans le dossier concernant la rénovation du chauffage de la piscine de Marignac, le projet d'installations photovoltaïques sur les bâtiments publics et l'assainissement des éclairages, notamment par une étude lancée sur sept écoles. Il a établi un premier bilan des mesures énergétiques 2022-2023 et a décidé d'en pérenniser la majorité.

La stabilisation du Service des travaux et de l'énergie, passablement marqué par le management antérieur, s'est poursuivie avec l'arrivée en mai 2023 de Stéphane Ferraton, chef de service ad interim, et l'appui du Service des ressources humaines. Une remobilisation des équipes, une consolidation de l'organigramme et l'ouverture de plusieurs postes en 2024 permettront de se tourner résolument vers l'avenir.

Avec la rocade des services dans les différents locaux, le STE a bénéficié dès décembre 2023 de l'entier de la superficie de la villa Thévenoz. Des réaménagements intérieurs permettront à cette équipe de se renforcer et de poursuivre ses missions dans une structure et des locaux réorganisés.

CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS

___ INAUGURATION DE L'ÉCOLE DU PONT-ROUGE

Inauguré en septembre 2023, le nouvel établissement scolaire a accueilli ses 237 élèves à la rentrée scolaire 2023. Entourée par le nouveau parc Adelaïde-Sara Pictet-de Rochemont, cette école primaire est un modèle en termes de développement durable. Celle-ci est chauffée par des énergies à 90% renouvelables. Des panneaux solaires surélevés permettent une toiture végétalisée, absorbant la surchauffe en belle saison. Les eaux de pluie sont acheminées vers un réservoir propre à l'école.

Depuis le lancement du concours d'architecture, en 2019, il aura fallu moins de 4 ans pour réaliser cette école, qui respecte l'enveloppe budgétaire (33.5 mil-

lions de francs), dont les aménagements extérieurs façonneront durablement le paysage communal.

Le bâtiment comporte des locaux répondant aux besoins de l'instruction publique (16 salles de classe, une de gymnastique, d'art visuel et deux de rythmique) et du parascolaire (un restaurant de 100 places et 2 locaux d'activités), mais également 3 salles disponibles à la location, dont 2 salles de musique. Il bénéficie de 3 classes intégrées pour les enfants en situation de handicap.

___ BÂTIMENTS POUR LA PETITE ENFANCE

Pour parvenir à son objectif d'offrir 150 nouvelles places d'accueil d'ici à 2025, Lancy avance étape par étape. Le STE travaille pour rénover et restructurer les crèches et garderies, qui souffrent parfois de locaux devenus inadaptés. En 2023, des rocades de locaux pour augmenter les places et des rénovations ont permis de développer l'offre d'accueil d'enfants en âge préscolaire.

De plus, le service œuvre tout au long de l'année à plusieurs projets de crèche: le projet de remise à neuf de la crèche Clair-Matin qui vise à l'agrandir sur la parcelle tout en maintenant l'activité sur place; la crèche Bac-Maisonnettes dans le bâtiment C de l'immeuble prévu sur l'extension du parc Louis-Bertrand, à l'horizon 2026. Ce projet prévoit également l'adaptation de la cuisine de l'EVEP du Plateau où sont réalisés tous les repas.

Enfin, un projet de cuisine mutualisée de la petite enfance est en préparation à la Maison de la sécurité. Cette infrastructure sera à terme capable de desservir dans un premier temps 4 puis 6 EVEP en produisant 360 à 450 repas/jour.

— PROJETS D'EXTENSION

Le STE a travaillé en 2023 sur deux projets d'extension d'écoles en déposant des crédits d'études auprès de l'organe délibératif :

- Les écoles dites «Waltenspühl» qui présentent un intérêt patrimonial particulier, font l'objet de mesures de protection particulières. La rénovation de l'école de Tivoli qui fait partie des six écoles Waltenspühl de Lancy doit prendre en compte des contraintes singulières. La disponibilité du bâtiment pendant le chantier est indispensable. La rénovation de l'école de Tivoli comporte quatre volets : l'élévation d'un pavillon provisoire, la construction d'une extension, la réfection de l'existant et la mise en œuvre d'un contrat de performance énergétique (CPE). L'école compte 21 classes, auxquelles s'ajoutent la salle de gymnastique, deux salles de rythmique et deux préaux. Pendant la durée des travaux, le pavillon provisoire en containers érigé au-dessus du bâtiment de la piscine, permettra un tournus, classe après classe. Enfin, une demande pour l'inclusion d'un abri de protection civile en sous-sol a été exigé lors du dépôt de la demande du permis de construire.
- La rénovation de l'école En-Sauvy prévoit des aménagements extérieurs afin de combattre les îlots de chaleur, dus à son environnement bétonné.
- Un projet de construction d'un nouveau bâtiment adjacent à l'école du Plateau, abritant une salle polyvalente et un logement pour la conciergerie, a fait l'objet d'un crédit d'étude.

— PROJETS DE RÉNOVATION

Le STE a travaillé à la rénovation de la Villa Rapin qui sera réalisée dans un grand respect patrimonial, d'ici à l'automne 2024. Les interventions sont nécessaires à la pérennisation du bâtiment, et permettront la création de nouveaux espaces de travail dans les combles. L'enveloppe thermique sera améliorée grâce à l'assainissement des menuiseries extérieures et à la réfection de la toiture. Le bâtiment intégrera un chauffage à l'énergie renouvelable et un ascenseur. La villa sera dédiée aux services administratifs de la Ville de Lancy.

Le STE a aussi lancé le projet de rénovation de la Villa Perret (ex-restaurant Marignac) dans le but d'y accueil-

lir des services grandissants de l'administration. Cette rénovation comprendra plusieurs volets notamment énergétiques et le remplacement de l'extension actuelle vétuste par une extension basée sur une structure bois ou mixte bois-fer.

TRAVAUX POUR LA MOBILITÉ

— TRAVAUX POUR LES TRANSPORTS PUBLICS

En décembre 2023, l'inauguration d'un nouveau tronçon de la ligne 15 est l'aboutissement de travaux sur une période de 4 ans. Des aménagements de chaussée ont été installés pour les arrêts. Le STE a assuré la mise en place des quais, en respect des normes de mobilité réduite et la pose de marquages destinés aux piétons. Les études se sont poursuivies pour le rehaussement des quais TPG sur l'ensemble du territoire communal, dont le crédit a été voté en novembre 2023.

— OUVERTURE DE LA PASSERELLE SUSPENDUE

Dénommée «La Visiteuse», la passerelle suspendue reliant les quartiers de Surville et de Tivoli a été ouverte en décembre 2023. Il s'agit d'un tronçon clé de la promenade Nicolas-Bouvier, destinée exclusivement aux déplacements piétons et cyclistes, qui a pour but d'améliorer le réseau de mobilité interurbaine entre Petit et Grand-Lancy. Elle simplifie également l'accès à la gare de Lancy-Pont-Rouge. Le retard de livraison était dû au concept de dallage d'origine prévu par l'entreprise totale mandatée, qui avait mésestimé les aspects de construction et de maintenance en lien avec ce concept. D'une longueur de 106 mètres, elle est composée d'un tablier en bois et d'une dalle en béton recouverte latéralement par des capotages métalliques. Sa forme en courbe invite les cyclistes à adapter leur vitesse et aux piétons à admirer le paysage.

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

En 2023, des crédits d'études accordés ont permis aux équipes du STE d'avancer sur différents projets :

- La piscine de Marignac est la seule piscine olympique à ciel ouvert du canton ouverte à l'année. Dans le cadre de la politique d'énergie renouvelable, en qualité de grand consommateur, elle doit faire évoluer sa production de chaleur actuellement au gaz et aux pellets à terme. Des investigations ont été réalisées pour trouver un système alternatif. En parallèle, d'autres études ont permis d'identifier des pistes pour réduire les besoins énergétiques de 25%. Avec l'entrée en matière fortuite des SIG, le raccordement au chauffage à distance se réalisera en 2025. En attendant, l'isolation des conduites

des bassins et la mise en place d'un système de récupération d'énergie des 60 m³ d'eau échangées quotidiennement permettront de contribuer à la réduction de la consommation énergétique sans impacter l'exploitation et la fréquentation. En décembre 2023, le Conseil municipal s'engageait, par un vote de principe, pour la rénovation de la production de chaleur de la piscine.

- « 1 Mégawatt pour Lancy », ce programme d'installations photovoltaïques sur 12 toitures est inscrit dans la stratégie énergétique et celle du Plan climat de la Ville. Il permettra la production d'un mégawatt par an d'électricité renouvelable et locale.
- Les études de faisabilité ont été réalisées avant 2023, dans le but d'installer les panneaux sur les toits de bâtiments publics de Lancy (salle communale, maison de quartier, etc.), dont 6 écoles. Un des objets de cette initiative est également de maximiser l'autoconsommation. L'acceptation du projet d'installations photovoltaïques sur le patrimoine bâti de Lancy, en décembre 2023, augure des travaux jusqu'en 2025.
- L'assainissement des éclairages des bâtiments publics poursuit quatre buts principaux: améliorer le confort des utilisateurs-trices, réduire la note énergétique, mettre aux normes actuelles et simplifier et diminuer les coûts de maintenance, notamment en éliminant les surcoûts liés aux différents systèmes et générations d'éclairages installés le long des années. Le STE a lancé une étude sur 7 écoles et 4 crèches, afin de remplacer des luminaires vétustes dans plus de 165 classes et installer des détecteurs de mouvement. Les travaux commenceront en 2024 pour 3 ans, visant une économie annuelle significative et un confort accru pour les élèves et le personnel encadrant.

— MESURES ÉNERGÉTIQUES PÉRENNISÉES

Tout au long de l'année 2023, la Ville de Lancy a adhéré à la campagne de sensibilisation « L'énergie est limitée, ne la gaspillons pas » et a encouragé la population dans cette voie, avec l'objectif d'un taux d'effort de 15% de réduction. Le STE a établi un premier bilan des mesures énergétiques 2022-2023 pour l'administration communale, le domaine public, les ménages privés et les entreprises et a échangé avec les autres communes sur les impacts. À l'issue de cette analyse, il a été décidé de pérenniser la majorité des 46 mesures (limitation de chauffage, d'éclairage, d'eau chaude, les extinctions nocturnes et les éco-gestes) en vigueur.

EN 2023

LES COMPTES ANNUELS BOUCLÉS AU 31 DÉCEMBRE PRÉSENTAIENT UN BÉNÉFICE DE 187 241.68 FRANCS.

LA MUNICIPALISATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE A GÉNÉRÉ UNE FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE DE FACTURES DE FOURNISSEURS, PASSÉ DE 14 400 EN 2022 À 18 046 EN 2023, SOIT UNE AUGMENTATION DE 25 %.

LE SERVICE FINANCIER ET DE L'INFORMATIQUE COMPTE 16 COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS RÉUNIS DEPUIS L'AUTOMNE DANS DES LOCAUX DU NOUVEAU BÂTIMENT TRÉFLE D'OR AU BACHET.

SERVICE FINANCIER ET DE L'INFORMATIQUE

DICASTÈRE : CORINNE GACHET

CHEFFE DE SERVICE : AURÉLIE TOUZELET (DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2023)

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 16

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 14.08



Photo: Alain Grosclaude

Le Service financier et de l'informatique compte 16 collaboratrices et collaborateurs. La nouvelle direction du service a la tâche d'adapter les outils financiers et comptables à la taille administrative de la commune. L'augmentation des prestations, notamment pour la petite enfance, l'augmentation des crédits d'investissement pour les infrastructures scolaires ont eu un impact important sur l'activité du SFI en 2023.

PRÉSENTATION DES COMPTES

Le service élabore le rapport accompagnant les comptes annuels, ainsi que le rapport consolidé du budget annuel, qui sont tous deux soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Le budget 2023 voté par le Conseil municipal le 22 décembre 2022, dégageait un excédent de charges de 4 046 000 francs. Les comptes bouclés au 31 décembre 2023 présentent un bénéfice de 187 241.68 francs.

Au niveau des investissements, le Conseil municipal a voté en 2023 pour plus de 13 millions de crédits d'investissements, à réaliser ces prochaines années au patrimoine administratif et financier.

En 2023, sur un total de 173.9 millions de francs de charges, environ 27 % ont été consacrés aux dépenses pour la sécurité sociale qui regroupe la petite enfance, l'accueil extrascolaire et l'aide sociale, soit 46.3 millions.

Les dépenses relatives à la formation représentent 23.6 millions de francs.

Les dépenses associées à la culture, aux sports, aux loisirs et à l'entretien des espaces verts, se montent à 29.6 millions de francs.

Les dépenses liées à la protection de l'environnement et à l'aménagement du territoire, totalisent, quant à elles, 10.9 millions de francs.

Les autres sources de charges représentent 36.5 % des charges totales.

ADAPTATION DES OUTILS

La direction du service a été reprise par Aurélie Touzelet le 1^{er} mars 2023. Sa mission est d'adapter les outils financiers et comptables de la commune à sa taille administrative. La croissance démographique et le développement de nouveaux quartiers nécessitent d'adapter les infrastructures et d'augmenter le volume des prestations. L'équilibre des coûts et recettes doit ainsi être planifié, maîtrisé et surveillé.

ADAPTATION DU FLUX COMPTABLE

La croissance du nombre de contribuables se poursuit en 2023, mais également celle des charges de la commune, notamment du fait de la municipalisation des structures d'accueil de la petite enfance en 2022. Lors de l'exercice 2023, le Service financier a intégré dans sa gestion, pour la première fois, l'ensemble du Service de la petite enfance. Cette municipalisation a notamment généré une augmentation du temps nécessaire au traitement des factures fournisseur, le nombre de factures est passé de 14 400 traitées en 2022 à 18 046 en 2023, soit une augmentation de 25 %.

La Ville de Lancy continue de soutenir des organismes à but non lucratif (environ 15 millions de francs), dont la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et le Groupement intercommunal pour l'accueil de jour Rhône-Sud.

ADAPTATIONS INFORMATIQUES

Le Pôle informatique du service a piloté différents projets dont le raccordement de toutes les structures de la petite enfance au système téléphonique de l'administration communale et l'intégration des collaboratrices de la petite enfance, ce qui a entraîné un doublement du nombre d'utilisatrices. La bascule vers le système « Papercut » de mutualisation des imprimantes de l'administration a été opérée afin de réduire les coûts et l'impact environnemental. Enfin, les déménagements de plusieurs services ont occasionné un important travail logistique au niveau du raccordement des réseaux informatiques.

PERSPECTIVES

En mai 2023, le Grand Conseil a adopté la suppression de la taxe professionnelle communale (TPC). Dès 2024, le prélèvement effectué dans toutes les communes par l'administration fiscale cantonale, alimentera un fonds de compensation en faveur des communes à hauteur des rentrées fiscales de la TPC, préservant ainsi la délivrance des prestations à la population.

ÉTATS FINANCIERS 2023

BILAN AU 31.12.2023

COMPTE DE RÉSULTAT 2023

COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2023

LISTE DES SUBVENTIONS VERSÉES EN 2023



Photo: Alain Grosclaude

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

À 3 POSITIONS DE NATURE, EN CHF

BILAN AU	31.12.2022	31.12.2023
1 ACTIF	753 716 506,63	746 636 172,45
10 PATRIMOINE FINANCIER	437 625 877,25	440 546 026,64
100 Disponibilités et placements à court terme	15 009 465,89	15 197 668,72
101 Créances	51 532 143,24	37 595 395,38
104 Actifs de régularisation	4 268 016,16	7 695 709,26
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	256 822,66	116 271,62
107 Placements financiers	1 491 606,00	1 938 565,00
108 Immobilisations corporelles PF	365 067 823,30	378 002 416,66
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF	316 090 629,38	306 090 145,81
140 Immobilisations corporelles du PA	301 759 968,60	300 058 883,57
142 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
144 Prêts	3 065 250,00	3 052 500,00
145 Participations, capital social	5 430 715,00	5 430 715,00
146 Subventions d'investissements	8 638 925,38	10 289 171,55
148 Amortissements complémentaires cumulés	-2 804 229,60	-12 741 124,31
2 PASSIF	753 716 506,63	746 636 172,45
20 CAPITAUX DE TIERS	160 293 319,85	153 025 743,99
200 Engagements courants	9 399 024,39	9 057 274,53
201 Engagements financiers à court terme	11 000 000,00	14 000 000,00
204 Passifs de régularisation	20 066 025,85	15 969 991,61
205 Provisions à court terme	6 279 402,00	4 298 877,00
206 Engagements financiers à long terme	101 392 586,30	97 328 452,00
208 Provisions à long terme	11 926 101,80	12 098 075,00
209 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	230 179,51	273 073,85
29 CAPITAL PROPRE	593 423 186,78	593 610 428,46
291 Fonds enregistrés comme capital propre	297 142,22	318 801,72
294 Réserve conjoncturelle	59 000 000,00	59 000 000,00
299 Excédent/découvert du bilan	534 126 044,56	534 291 626,74

COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2023

(PRÉSENTATION ÉCHELONNÉE DU RÉSULTAT, EN CHF)

	COMPTES 31.12.22	BUDGET 2023	COMPTES 31.12.23
3 CHARGES D'EXPLOITATION	132 686 982,21	156 568 413,00	156 617 510,39
30 Charges de personnel	42 544 067,63	64 344 675	66 529 111,38
31 Charges de biens et services, autres charges d'exploitation (y.c. dépréciations sur créances)	25 838 120,44	32 893 138	31 633 772,57
33 Amortissements du patrimoine administratif	15 818 672,68	18 279 242	16 312 938,85
35 Attributions aux fonds et financ. spéciaux	0,00	0	21 816,62
36 Charges de transfert	48 486 121,46	41 051 358	42 119 870,97
4 REVENUS D'EXPLOITATION	154 937 886,84	139 370 438	140 648 758,37
40 Revenus fiscaux	137 777 285,83	122 326 020	121 415 679,67
42 Taxes	12 342 413,66	13 019 776	13 272 998,36
43 Revenus divers	40 056,93	60 000	125 887,23
45 Prélèvements sur les fonds et financ. spéciaux	117 497,19	40 000	68 922,28
46 Revenus de transfert	4 660 633,23	3 924 642	5 765 270,83
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	22 250 904,63	-17 197 975	-15 968 752,02
34 Charges financières	18 285 415,95	9 355 688	7 332 083,55
44 Revenus financiers	27 111 848,99	22 507 663	33 424 971,96
RÉSULTAT FINANCIER	8 826 433,04	13 151 975	26 092 888,41
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	31 077 337,67	-4 046 000	10 124 136,39
38 Charges extraordinaires	0,00	0	9 936 894,71
48 Revenus extraordinaires	0,00	0	0,00
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	0,00	0	-9 936 894,71
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	31 077 337,67	-4 046 000	187 241,68



Photo: Alain Grosclaude

COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023

RUBRIQUE COMPTABLE	DÉSIGNATION		COMPTES 2022	BUDGET 2023	COMPTES 2023
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	TOTAL DÉPENSES	2 109 494,43	7 258 000	3 600 208,60
02	SERVICES GÉNÉRAUX	TOTAL DÉPENSES	2 109 494,43	7 258 000	3 600 208,60
	50 Immobilisations corporelles		472 194,43	5 427 000	1 769 608,60
	56 Subventions d'investissements propres		1 637 300,00	1 831 000	1 830 600,00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	TOTAL DEPENSES	64 836,00	180 000	242 600,10
		TOTAL RECETTES	17 505,50	0	0,00
11	SÉCURITÉ PUBLIQUE	TOTAL DÉPENSES	0,00	180 000	242 600,10
	50 Immobilisations corporelles		0,00	180 000	242 600,10
15	SERVICE DU FEU	TOTAL DÉPENSES	64 836,00	0	0,00
		TOTAL RECETTES	17 505,50	0	0,00
	50 Immobilisations corporelles		64 836,00	0	0,00
	63 Subventions d'investissements acquises		17 505,50	0	0,00
2	FORMATION	TOTAL DÉPENSES	19 376 540,57	20 308 000	12 235 862,27
		TOTAL RECETTES	2 072 000,00	4 662 000	6 312 687,90
21	SCOLARITÉ OBLIGATOIRE	TOTAL DÉPENSES	19 376 540,57	20 308 000	12 235 862,27
		TOTAL RECETTES	2 072 000,00	4 662 000	6 312 687,90
	50 Immobilisations corporelles		19 376 540,57	20 308 000	12 235 862,27
	63 Subventions d'investissements acquises		2 072 000,00	4 662 000	6 312 687,90
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES	TOTAL DÉPENSES	2 064 529,27	27 929 000	5 070 483,35
		TOTAL RECETTES	549 392,00	1 303 000	1 218 361,43
31	HÉRITAGE CULTUREL	TOTAL DÉPENSES	24 993,20	0	0,00
	50 Immobilisations corporelles		24 993,20	0	0,00
32	CULTURE, AUTRES	TOTAL DÉPENSES	0,00	200 000	0,00
	50 Immobilisations corporelles		0,00	200 000	0,00
34	SPORTS ET LOISIRS	TOTAL DÉPENSES	2 039 536,07	27 729 000	5 070 483,35
		TOTAL RECETTES	549 392,00	1 303 000	1 218 361,43
	50 Immobilisations corporelles		2 039 536,07	27 569 000	4 940 519,82
	56 Subventions d'investissements propres		0,00	160 000	129 963,53
	63 Subventions d'investissements acquises		526 642,00	1 280 000	1 205 611,43
	64 Remboursement de prêts		22 750,00	23 000	12 750,00
5	SÉCURITÉ SOCIALE	TOTAL DÉPENSES	2 341 587,09	2 882 000	3 895 670,88
		TOTAL RECETTES	242 735,00	560 000	144,90
54	FAMILLE ET JEUNESSE	TOTAL DÉPENSES	2 318 007,69	2 882 000	3 895 670,88
		TOTAL RECETTES	200 000,00	560 000	144,90
	50 Immobilisations corporelles		2 000 712,67	2 882 000	3 895 670,88
	56 Subventions d'investissements propres		317 295,02	0	0,00
	63 Subventions d'investissements acquises		170 000,00	560 000	144,90
	64 Remboursement de prêts		30 000,00	0	0,00

RUBRIQUE COMPTABLE	DÉSIGNATION	COMPTES 2022	BUDGET 2023	COMPTES 2023
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	TOTAL DÉPENSES	23 579,40	0
		TOTAL RECETTES	42 735,00	0
	50 Immobilisations corporelles	23 579,40	0	0,00
	63 Subventions d'investissements acquises	42 735,00	0	0,00
6	TRANSPORTS	TOTAL DÉPENSES	12 119 300,46	18 886 000
		TOTAL RECETTES	125 142,15	6 407 000
61	CIRCULATION ROUTIÈRE	TOTAL DÉPENSES	12 119 300,46	18 106 000
		TOTAL RECETTES	125 142,15	6 407 000
	50 Immobilisations corporelles	12 119 300,46	18 106 000	1 131 697,25
	63 Subventions d'investissements acquises	125 142,15	6 407 000	447 911,94
62	TRANSPORTS PUBLICS	TOTAL DÉPENSES	0,00	780 000
	50 Immobilisations corporelles	0,00	780 000	0,00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	TOTAL DÉPENSES	2 256 671,49	6 350 000
		TOTAL RECETTES	64 057,00	9 377 000
72	TRAITEMENT DES EAUX USÉES	TOTAL DÉPENSES	1 867 748,85	5 740 000
		TOTAL RECETTES	64 057,00	9 377 000
	50 Immobilisations corporelles	1 867 748,85	5 740 000	418 161,76
	63 Subventions d'investissements acquises	64 057,00	9 377 000	2 884 414,00
73	GESTION DES DÉCHETS	TOTAL DÉPENSES	86 753,87	490 000
	50 Immobilisations corporelles	86 753,87	490 000	325 761,75
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	TOTAL DÉPENSES	0,00	100 000
	56 Subventions d'investissements propres	0,00	100 000	15 833,00
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	TOTAL DÉPENSES	180 432,40	0
	50 Immobilisations corporelles	180 432,40	0	482 767,96
79	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	TOTAL DÉPENSES	121 736,37	20 000
	52 Immobilisations incorporelles	121 736,37	20 000	19 828,70

TOTAL DÉPENSES	40 332 959,31	83 793 000	27 438 875,62
TOTAL RECETTES	3 070 831,65	22 309 000	10 863 520,17
TOTAL NET	37 262 127,66	61 484 000	16 575 355,45

LISTE DES SUBVENTIONS 2023

AIDE SOCIALE ET DOMAINE SOCIAL	1 135 731,17
Aides sociales, matérielles et casuelles	216 735,86
Ass. La Virgule	120 300,00
Ass. Urgens	13 975,00
Association VIVA	170 500,00
Coin gourmand	22 003,41
Divers animations quartiers	11 170,90
École des mamans Palettes-Bachet	19 000,00
Épicerie Solidaire	77 747,25
Espace logopédie	12 420,00
Fondation Trajets	87 909,00
Jaan Assoc. Projet Ici et Maintenant	1 000,00
Organismes sociaux, divers	70 000,00
Participations aux repas des restaurants scolaires	146 863,25
UOG, cours de français et d'intégration + ateliers de sensibilisation	24 034,50
Projet 62	83 000,00
Lancy Côté Sud	26 000,00
Projet Chapelle-Gui	22 674,90
Adret-voies-vives	2 640,00
Ass. Geneva Pride	500,00
Programme ELCO	6 257,10
Association Passereaux	1 000,00
CONSEIL MUNICIPAL	11 160,00
Partis politiques	11 160,00
CULTURE	1 151 616,00
ART'O Danse	3 000,00
Ass. TAKO «jouez, je suis à vous»	5 000,00
Association des Concerts de Lancy	77 448,00
Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre	380 064,00
Festival de musique d'Ici et ailleurs	1 000,00
Festival Filmar en America Latina	3 000,00
Fête de la danse	3 000,00
Fête de la Musique	20 000,00
Fondation Culture et Rencontre (coll. Saussure)	52 234,00
Musique de Lancy	166 000,00
Offres culturelles, événements et créations artistiques	61 070,00
Orchestre de Lancy-Genève	79 800,00
Palestine filmer c'est exister	1 000,00
Festival Mai au Parc	135 000,00
Festival Antigél	20 000,00
Festival de la Bâtie	5 000,00
Festival du film FIFDH	3 000,00
Festival les Créatives	3 000,00
Festival Plein-les-Watts	100 000,00
Fondation CMA	1 000,00
Transforme Festival	2 000,00
Ass. LAPS (EoFA)	30 000,00

DIP – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	4 800,00
DIP – enseignement secondaire II (prix de fin d'étude)	4 800,00
DIVERS PROTECTION ENVIRONNEMENT/DÉVELOPPEMENT DURABLE	48 719,90
Éco-Citoyen	3 360,00
Énergie: Visites villas & sensibilisation population	1 615,50
Opérations éco-sociales	26 944,40
Ass. Glocal	5 400,00
Ass. La Libellule, Coup de pouce	2 400,00
Fond. la tour de Chouilly	3 000,00
Prix du Colibri	6 000,00
ÉCOLES	17 760,00
État de Genève – DIP – Col Drize	1 500,00
État de Genève – DIP – Établ. Cérésole	3 260,00
Ass. La Fourchette verte	3 000,00
Ass. parents d'élèves APESOLE (Cérésole)	2 500,00
Ass. parents d'élèves Grand Lancy	2 500,00
Ass. parents d'élèves Moca (Morgines Caroline)	2 500,00
Ass. parents d'élèves Tivoli-Plateau	2 500,00
ÉCONOMIE PUBLIQUE	598,00
Association des commerçants et parking marchands	598,00
HÉRITAGE CULTUREL (MUSÉES, ARTS PLASTIQUES, GALERIES D'ART)	36 004,10
Conservation monuments historiques – mesures/soutiens	5 000,00
Ass. Lancy d'Autrefois	31 004,10
LOISIRS – COLONIE DE VACANCES, CAMPS, CENTRES AÉRÉS	1 844 669,85
Association des intérêts du Petit et du Grand-Lancy	36 640,00
Caroline fête son chemin (TAPL)	9 337,00
Club des Aînés	43 841,05
Clubs et associations de loisirs, loy. La Solitaire, V.-ch. d'Onex 7	38 975,00
Colonies de vacances, camps, centres aérés	47 229,00
Festival Le Chapel	10 000,00
Fête des 3 marchés (MQ Sous l'Étoile)	17 500,00
Ludothèque de Lancy	166 535,00
MQ Plateau (FASE)	408 074,25
MQ Sous l'Étoile (FASE)	526 735,00
MQ Villa Tacchini (FASE)	283 950,00
TA du Petit-Lancy (FASE)	92 823,00
TA Lancy-Voirets (FASE)	107 775,00
Espace Gaimont (GHPL)	55 255,55
MÉDIAS	162 677,80
Journal Le Lancéen	162 677,80
PROTECTION DE L'AIR ET DU CLIMAT	283 200,70
Bons solidaires SASL	2 000,00
Cartes SIG Move	29 105,60
Participations achats vélos, VAE, remorques, vélocargos, kits, véloportage	47 095,10
Subventions aux ménages – TPG Unireso	205 000,00

PROTECTION DES ESPÈCES ET DU PAYSAGE	2 388,80
Protection des espèces et du paysage	2 388,80
SANTÉ	23 070,00
EMS Vendée – pa 3689 – droit de superficie théorique	19 570,00
Sté des Samaritains – section de Lancy	3 500,00
SÉCURITÉ SOCIALE – FAMILLE ET JEUNESSE	6 912 246,00
Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASE)	4 312 512,70
Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ)	50 000,00
Group. intercommunal AFJ Rhône-Sud	2 539 293,30
TSHM Lancy, divers locaux (LGA, Afterschool)	10 440,00
SÉCURITÉ SOCIALE – INVALIDITÉ	14 720,00
Fondation Clair-Bois	14 720,00
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	1 087 060,00
Lancy Coopération Afrique	50 000,00
Solidarité internationale, loy. int. Courtillets 5, boxes (ALBA)	3 360,00
Solidarité internationale, loy. int. Villa Maignac (REFORMAF)	8 700,00
2 nd Chance Swiss Assoc., Afrique subsaharienne	10 000,00
Action Carême, Laos	8 000,00
Action for Development, Afghanistan	8 000,00
Apsee – Ass. Santé éducation, Tibet	5 000,00
Ass. Aesopfe, Cameroun	7 000,00
Ass. Aide au Népal, Népal	4 000,00
Ass. Aide pers. diabétiques, Guinée-Bissau	5 000,00
Ass. Amis Sœur Emmanuelle, Soudan	6 000,00
Ass. Anitie, Népal	7 000,00
Ass. Assikloassi, Togo	5 000,00
Ass. Aya, Yanomami	5 000,00
Ass. Bilifou Bilfou, Burkina Faso	10 000,00
Ass. Casa Alianza Suisse, Honduras	5 000,00
Ass. Co-operaid	6 000,00
Ass. Coup de Pouce CH-Haïti, Haïti	5 000,00
Ass. Esperancia Gracia, RDC	6 400,00
Ass. Keiser initiative Uganda, Ouganda	2 000,00
Ass. Le Palmier, RDC	7 000,00
Ass. Lectures Partagées, Colombie	10 000,00
Ass. Marayika, Burundi	5 000,00
Ass. Miman Bénin, Bénin	8 000,00
Ass. Morija, Burkina Faso	5 000,00
Ass. Mounia	5 625,00
Ass. Nouvelle Planète, Togo	6 000,00
Ass. Ordes, Cameroun	10 000,00
Ass. Paspanga, Burkina Faso	7 000,00
Ass. Roger Riou, Sénégal	5 000,00
Ass. Rose des Sables, Burkina Faso	10 000,00
Ass. Save Massambe, Cameroun	2 000,00
Ass. Terragir	5 000,00
Ass. Terragir, Burkina Faso	5 000,00
Ass. Uniref	5 000,00
Ass. Ushagram Suisse, Liban	4 100,00
Ass. Y30, Yémen	8 000,00

Ass. Yaffa, Palestine	10 000,00
Ass. Zara Soa, Madagascar	4 000,00
Ass. Zozodinga, Niger	10 000,00
Association Bambi (par la FGC)	40 000,00
Aster Termitière, Burkina Faso	5 000,00
Brücke Le Pont	10 000,00
Casdepe Suisse, Cameroun	10 000,00
CEAS-Centre écologique Albert Schweitzer (par la FGC)	40 000,00
Chaîne du Bonheur, Aide d'urgence séisme Turquie	5 000,00
Croix-Rouge Suisse, Aide d'urgence au Maroc	10 000,00
CSSR-Centrale sanitaire Suisse romande (par la FGC)	40 000,00
Éducation pour tous, Sierra Leone	5 000,00
Era International, Mali	5 000,00
Everybodyneedswater, Mali	8 397,00
Fédération genevoise de coopération (FGC)	99 678,00
Fond. Antenna, Guinée	8 000,00
Fond. Apprentis Auteil International, Mali	15 000,00
Fond. Biovision, Malawi	8 000,00
Fond. Graines de Paix, Bénin	5 000,00
Fond. Heart of India, Inde	8 000,00
Fond. Zürcher-Madagascar, Madagascar	5 000,00
GeTM-Genève Tiers-Monde (par la FGC)	40 000,00
Groupe réflexion GRAC, RDC	10 000,00
Hand in Hand Suisse	6 000,00
Helina Brésil, Brésil	2 500,00
HelpCode Switzerland, Yémen	5 000,00
Intern. Assistance Mission-IAM	7 000,00
IRED-Innovations et réseaux pour le développement (par la FGC)	40 000,00
IRHA-Alliance intern. pour la gestion de l'eau (par la FGC)	40 000,00
JATUR	8 000,00
Kaicedra (par la FGC)	40 000,00
Lumière pour Haïti	2 000,00
Madre Tierra Suisse (par la FGC)	40 000,00
MCI-Mouvement pour la coop. internationale (par la FGC)	40 000,00
Medair, Soudan	10 000,00
Médecins sans frontières	7 000,00
Mercy Hands Europe, Syrie	7 000,00
OMOANA (par la FGC)	40 000,00
Pharmaciens sans frontières, Soudan du Sud	5 000,00
Philea (par la FGC)	40 000,00
Première Plume	1 000,00
Puits en Madagascar, Madagascar	800,00
Secours enfants Béthléem, Palestine	5 000,00
Solidarité internationale, Togo	6 000,00
SOS Méditerranée	3 000,00
Swiss Fresh Water SA, Dakar	4 500,00
Swisscontact	10 000,00
Terre des Hommes Suisse, Marche de l'Espoir	4 000,00
The Hunger Project Switzerland, Bénin	5 000,00
Unique Happa child, Kenya	5 000,00
Vétérinaires sans frontières Suisse	10 000,00
Villages Unis, Togo	6 000,00
Zedaga, Bénin	12 000,00

SPORTS	2 431 693,00
Ass. SWISS POLE SPORTS FEDERATION	1 000,00
Ass. Urban Training	3 840,00
Blood's Fight Club	7 023,00
Chèque-Sport	34 800,00
Escrime Florimont	5 000,00
Fédération genevoise d'échecs	500,00
FSG Lancy	20 000,00
Genève Montagne	5 000,00
Gus & Co	6 750,00
Handisport	1 000,00
Ippon Karaté Club Tivoli	5 000,00
Judo Kwai Lancy	54 900,00
Lancy Gym Douce	530,00
Lancy Plan-les-Ouates Handball	40 000,00
Lancy-Natation	47 000,00
Rock Dance Company	5 500,00
Sawaya Chadi – Dojo de Genève	1 834,00
Ski Club de Lancy	816,00
Tennis Club Lancy Fraisières	75 775,20
The Geneva Skateboard Museum	125 000,00
Vélo-club de Lancy	13 200,00
Viva cours de boxe seniors	1 000,00
Yamabushi	26 960,00
Manifestation Run'Aire	1 000,00
Lancy FC (Football Club)	1 488 800,00
Lancy Tennis-Club	62 868,00
Lancy-PLO (Basket)	84 000,00
Lancy Volley Ball Club	21 000,00
Singto Muay Thai Gym	46 798,40
Yen-Dô Dojo Lancy-Palettes	148 773,40
AIRLOOP	5 000,00
Ass. Genevoise de Gymnastique artistique	800,00
Ass. Sportive Schtroumpfs	500,00
Ass. Swiss Open	1 000,00
Club d'orientation CERN	300,00
Genève Roller Derby United	1 000,00
KBS Parkour	1 500,00
Sant « e » scalade	5 850,00
Tchoukball Geneva Indoors	4 200,00
Vélodrome de Genève	600,00
ZZ-Lancy (Tennis de table)	75 275,00
TRAFIC RÉGIONAL	151 752,00
Noctambus	151 752,00
TOTAL GÉNÉRAL	15 319 867,32

